

## DE *HAMĒ* A *MĒ*- GRAMMATICALISATION D'UN ADVERBE

Le préfixe *mi-* du persan contemporain, marqueur du présent et de l'imparfait de l'indicatif, est à son origine un adverbe de sens continuatif. D'adverbe à préfixe, ce terme a alors subi un processus de grammaticalisation. C'est ce processus que nous allons tenter de saisir car il est fondamental pour la compréhension du système verbal de voir à quel moment et pour quelles raisons l'adverbe du moyen perse s'est progressivement grammaticalisé.

La nature de *(ha)mē* n'est pas seule à devoir être questionnée, il s'agit aussi de comprendre comment un adverbe de durée en est peu à peu venu à marquer des temps, et comment, pour ce qui est du présent, il s'est mis à caractériser un mode.

### 9.1. Origine

Le *hamē*<sup>497</sup> persan vient de l'adverbe moyen-perse *hamē*, « constamment », « toujours ». Dans les inscriptions et les textes manichéens, il est écrit *hamēw*<sup>498</sup>, ce qui n'est rien d'autre qu'une graphie historique (< \**hama-aiva*-<sup>499</sup>). Cette racine se retrouve dans l'adverbe persan *hamēša*, « toujours »<sup>500</sup>.

---

<sup>497</sup> La lecture de (h)my en *(ha)mē* ne fait pas débat. Il en va du /ē/ final comme des autres /ē/ : il devient /ī/ après le XIII<sup>e</sup> siècle dans l'ouest du domaine et reste /ē/ dans l'est (Pisowicz 1985, p. 65, pp. 70-71, pp. 74-75 et p. 87). Certaines vocalisations confirment ce timbre. Dans tout TE, (h)my est vocalisé en /ē/ à 5 reprises (TE<sub>1</sub> 3, 26 ; 6, 26 ; 32, 23 ; 66, 3 ; 79, 20) et une unique fois en /ī/ (TE<sub>1</sub> 32, 36). Ne faut-il pas alors voir dans cette dernière occurrence une erreur de copiste ? Le *ḥirik malē* pour le /ī/ ne diffère du *šere* de /ē/ que par un point souscrit en moins, qui a pu ici être oublié.

<sup>498</sup> Cf. Skjærvø 2009b, p. 239. Dans le cas des seconds, on peut s'étonner de ce conservatisme quand on sait que le moyen perse manichéen note la langue telle qu'elle se prononçait.

<sup>499</sup> Cf. Gray 1937, p. 307 ; Lazard 1963, p. 279, § 358 ; Windfuhr 2009, p. 26. Gray rappelle que Bartholomae rapproche *aiva-* du latin *aevom*, du grec αἰ(φ)ών et du gothique *aiws*, « temps ».

<sup>500</sup> Nous avons cette même évolution pour le préfixe kurde *da-*, qui remonte à l'adverbe \**hadā*. Voir pour l'explication Lecoq 2006, p. 6. Nous remercions Monsieur Lecoq de nous avoir communiqué une copie de sa conférence de 2006 (World Congress of Kurdish Studies, tenu à Irbil, Irak, les 6-9 septembre 2006).

Brunner<sup>501</sup> attribue différentes natures à *hamē*. Dans les textes moyen-perse non pehlevi, il est toujours employé en fonction adverbiale. Mais en pehlevi, il fonctionne déjà aussi comme particule<sup>502</sup> : elle noterait l'aspect duratif<sup>503</sup> d'une action. A ce sens duratif, Durkin-Meisterernst ajoute celui d'itératif<sup>504</sup>.

En moyen perse manichéen, Boyce<sup>505</sup> signale que lorsqu'il précède directement le verbe, *hamē* lui donne un sens progressif. Néanmoins, dans son dictionnaire, Durkin-Meisterernst<sup>506</sup> ne relève que 16 occurrences de *hamē*, ce qui est très faible, et n'en parle qu'en termes d'adverbe. Pour cet état de langue, *hamē* ne semble pas être utilisé comme il le sera en pehlevi tardif et en persan.

Pour le pehlevi, sa fréquence dépend de l'époque. Gignoux note que *hamē* n'est pas autant employé en pehlevi qu'en persan "archaïque", et que l'emploi de *hamē* comme particule durative serait caractéristique du pehlevi tardif<sup>507</sup>. C'est d'ailleurs sur ce trait qu'il s'appuie pour dater du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle la rédaction définitive de l'*Ardāy Virāz Nāmag*<sup>508</sup>. Gignoux en relève 123 occurrences<sup>509</sup>. Cela lui fait alors dire qu'aucun autre texte pehlevi ne l'a si abondamment employé<sup>510</sup>. Pourrait-il même s'agir d'un persianisme ? Il est toujours délicat de distinguer ce qui ressortit à un état plus récent du moyen perse d'éventuels emprunts au persan.

Cette utilisation de *hamē* pour marquer la durée dès le moyen perse s'explique d'autant mieux que l'ancien imparfait, certes conservé à époque sassanide, était vraisemblablement employé avec une double visée, littéraire et archaïsante. C'est ce que remarque Skjærvø<sup>511</sup> au sujet de l'inscription de Kirdīr sur la Ka'ba-i Zardušt. En raison de la vacance occasionnée par la quasi-disparition de l'imparfait, les locuteurs ont alors

---

<sup>501</sup> Brunner 1977, pp. 166-168.

<sup>502</sup> L'hésitation est forte entre adverbe et particule. Selon Durkin-Meisterernst (2010, pp. 229-230), *hamē(w)* continuerait d'être un adverbe dans le moyen perse des livres. Plus nombreux sont les chercheurs qui lui confèrent un statut de particule (Lazard 1963, p. 279, § 358 ; Gignoux 1969, p. 999 ; Brunner 1977, p. 167).

<sup>503</sup> Nous reprenons pour l'instant ce terme mais nous verrons (§ 9.4.1) qu'il est à utiliser avec prudence.

<sup>504</sup> Durkin-Meisterernst 2010, p. 229.

<sup>505</sup> Boyce 1977, p. 46.

<sup>506</sup> Durkin-Meisterernst 2004, p. 179.

<sup>507</sup> Lazard (1963, p. 279, § 358) dresse le même constat.

<sup>508</sup> Gignoux 1969.

<sup>509</sup> Par comparaison, dans un texte comme le *Kārnāmag ī Ardaxšēr ī Pābagān*, nous n'en avons relevé que 19, dont 3 sont des formes corrigées. Même si l'*Ardāy Virāz Nāmag* est un peu plus long (53 pages de texte dans l'édition Gignoux 1984 par rapport à 34 pages du *Kārnāmag ī Ardaxšēr ī Pābagān*, édition Grenet 2003), cela n'explique pas cette différence de proportions.

<sup>510</sup> Gignoux 1969, p. 1002. Pour d'autres données chiffrées du morphème en moyen perse des livres, voir Durkin-Meisterernst 2010, p. 230. L'auteur y montre que l'emploi de *hamē(w)* est plus fréquent dans cet état du moyen perse que dans le moyen perse manichéen.

<sup>511</sup> Skjærvø 1989, p. 353 ; pareil constat pour l'inscription d'Abnūn (1992, p. 158).

peu à peu utilisé l'adverbe *hamē*. L'affaiblissement, suivi du renouvellement des formes aspectives, est un phénomène qui existe dans d'autres langues<sup>512</sup>.

## 9.2. De l'adverbe au préfixe

Que *hamē* soit adverbe en moyen perse et qu'il soit devenu le préfixe *mi-* en persan contemporain montre qu'il y a eu grammaticalisation. Mais il reste à savoir comment ce processus a eu lieu et quel est son degré d'avancée dans nos textes, du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. A-t-il suivi l'évolution « lexème > morphème autonome > clitique > affixe »<sup>513</sup>, en tout ou en partie ?

### 9.2.1. Redoublement du morphème

Dans notre corpus, 4 occurrences présentent le redoublement du morphème, toutes dans les textes les plus anciens. Pour (1) et (2), *hamē* est séparé du verbe par d'autres éléments, puis répété juste avant. Le premier a encore la valeur adverbiale d'origine et le second tend à se préfixer au verbe. Comme c'est fréquemment le cas dans d'autres grammaticalisations en cours, les deux natures, lexème et morphème, se rencontrent dans un même texte, voire, comme ici, dans la même phrase. C'est ce qu'Hagège appelle la « preuve par anachronie » : l'ancienne et la nouvelle valeur coexistent dans une même phrase<sup>514</sup>. De telles occurrences<sup>515</sup> permettent ainsi de saisir le passage de l'adverbe à la particule. Il est donc logique de ne plus trouver ce phénomène après qu'un tel passage a été réalisé. Dès les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, le faible nombre d'occurrences en montre le caractère marginal et résiduel. Cet emploi conjoint du lexème et du morphème demeure néanmoins en kâboli, avec des formes telles que *ami mē bara*, « il pleut continuellement »<sup>516</sup>.

(1) *agar īn hamē barā-i ān hamē kunad*

« s'il agit pour cela » (TS 331, 11)

---

<sup>512</sup> Cf. Cohen 1989 et *infra*, chapitre 18.

<sup>513</sup> Schéma tiré de Marchello-Nizia 2009, p. 52.

<sup>514</sup> Hagège 2001, pp. 1617-1618.

<sup>515</sup> Pour d'autres exemples, voir Lazard 1963, p. 277, § 354 (dont un passage en HM hors des pages que nous avons étudiées) ; Faršidvard 1352/1973a, I, p. 21 et p. 29.

<sup>516</sup> Farhādi 1955, p. 76, § 142. Ce type de tournures existe aussi dans le sud-ouest de l'Iran : des informateurs iraniens (Mesdames Fahimeh Bateni, Fahimeh Ghorbani, Mina Rouhani et Azadeh Shariati, que nous remercions ici pour cette précision) attestent que des phrases telles que *hami mi barad* sont employées à Ahvāz et Bouchehr.

(2) cy 'yn 'rl **hmy**<sup>517</sup> ks j' **hmy** gwyd kw...

« car pour ce 'rl chacun parle d'un endroit (différent) qui... » (JP3 T, 3-4)

Dans TE, pour le premier comme pour le second dialecte, les occurrences (3) et (4) relèvent peut-être de cette même situation intermédiaire, sans qu'il soit besoin d'y voir une dittographie<sup>518</sup> liée au changement de ligne. Pour (4), on peut hésiter à restituer un *hei* initial (pour le *ha* de *hamē*) : nous aurions pu avoir ici un premier *hamē* suivi de la forme brève *mē* du morphème. Cependant, aucune forme brève *mē* n'apparaît dans tout TE<sub>2</sub>. Par conséquent, même si des formes *hamē...mē* sont attestées en écriture arabe<sup>519</sup>, dans l'occurrence (4), il faut rétablir un *hei* initial.

(3) mn **hmy** **hmy** kwnwm kwyštn mn p' qybl šwm'

« je (les) endure moi-même dans votre intérêt » (TE<sub>1</sub> 12, 40-41, la ligne 41 commençant par le second hmy)

(4) 'n gm't'n pdyš kw'st ky p' 'y'ry mcrym **hmy** [**h**]my 'mdnd cwn kwšym w-lwbym

« il se réfère à ces communautés qui venaient au secours de l'Égypte, tels les Ethiopiens et les Libyens » (TE<sub>2</sub> 174, 10-11, la ligne 11 commençant par le second *hamē*)

On retrouve cette valeur première de l'adverbe dans les emplois sans verbe<sup>520</sup>, que nous n'étudierons pas ; d'ailleurs, une seule occurrence de tout notre corpus est de ce type (kw hmy kw xwstw hyd, « puisque vous croyez », en JP3 H, 11<sup>521</sup>).

### 9.2.2. Place du morphème

La place du morphème dans la phrase nous renseigne sur sa nature : plus le morphème est lié au verbe et apparaît à une place fixe<sup>522</sup>, plus il est grammaticalisé. Pour

<sup>517</sup> On pourrait penser que ce hmy est mis pour *hama*, « tout ». Mais dans ce texte, *hama* est écrit la plupart du temps hm', parfois hmh, mais jamais hmy. On ne peut présumer une erreur de lecture puisque le *yod* ( ' ) est fort différent du *alef* ( ♂ ) et du *hei* ( ⚭ ). De plus, en judéo-persan comme en écriture arabe, la forme n'est pas utilisée : il n'y a qu'un seul hm' ks dans tout TE (TE<sub>1</sub> 66, 10-11), et aucun *hama kas* n'est attesté dans Lazard 1963 ; on emploie *har kas* ou hr ks en judéo-persan. Il faut alors certainement lire *hamē* à deux reprises dans cette occurrence.

<sup>518</sup> Il ne semble pas nécessaire d'y voir un hmy de trop comme le fait Gindin 2007, II, p. 33, note 65 et p. 360, note 681.

<sup>519</sup> Lazard 1963, p. 277, § 364.

<sup>520</sup> Pour ces emplois, cf. Lazard 1963, pp. 280-282, § 359-365.

<sup>521</sup> A moins qu'il ne faille voir de nouveau une erreur (ou variante) pour *hama*, « tous », rendant la phrase parallèle à hmh xw'stw bwdnd / w-hm' xwstw bwdnd, « (et) ils crurent tous » (JP3 H, 9 et H, 15 – J, 1). Néanmoins l'absence de graphie hmy pour *hama* et la présence du second kw nous inciteraient à pencher en faveur de la lecture en *hamē*.

cette question de la place du morphème, comme pour celle de son redoublement, la langue des plus anciens textes n'étant pas encore normalisée, c'est donc ces textes que nous interrogerons.

### 9.2.2.1. Place de *(ha)mē* avec les autres morphèmes

#### 9.2.2.1.1. *(ha)mē* et la négation

Dès nos plus anciens textes, la négation précède le morphème *(ha)mē* selon le schéma *na-(ha)mē-V*. Ainsi en est-il de 1 occurrence dans HM, de 2 dans JP, de 13 (5/8) dans TE, et pour ce texte toujours avec la forme longue *hmy*<sup>523</sup>, et de 15 dans TS. Seules 7 occurrences semblent déroger à la règle : 2 dans HM et 5 dans TS. Pour ce dernier, lorsque la négation s'intercale entre *hamē* et le verbe, elle en faciliterait la lecture<sup>524</sup>. Sur les 5 occurrences, 3 concernent le verbe *āmadan* : *hamē nayāmad* (TS 138, 2 et 273, 14) et *hamē bas nayāyand* (TS 173, 3). Si nous avons eu l'ordre habituel *na-(ha)mē-V*, *hamē* se serait trouvé en position de hiatus avec le verbe *āmadan* pour les 2 premières occurrences (*\*na hamē āmad*). Pour la troisième, l'habitude qu'a l'auteur de traiter ainsi le verbe *āmadan* a pu s'étendre à ses composés (TS 173, 3). A l'appui de cette hypothèse, nous pouvons ajouter que dans TS, aucune autre forme verbale marquée par *hamē* et niée ne commence par un phonème vocalique. Néanmoins, cela ne rend pas compte des autres occurrences de TS (*mē nakunēm*, « nous ne faisons pas » (TS 82, 14), et *hamē nakard*, « il ne faisait pas » (TS 88, 7)), ni de celles de HM (*hamē natavānad*, « il ne peut pas » (HM 354, 7), et *mē natavānī*, « tu ne peux pas » (HM 354, 7)) : aucun problème de hiatus ne se pose.

En définitive, cette place de la négation, entre *hamē* et le verbe, renvoie à un stade plus ancien de la langue, où la place respective des deux morphèmes n'est pas encore fixée. Rappelons ici que la négation, elle aussi, ne précède pas toujours le verbe et qu'elle peut en être séparée par plusieurs mots<sup>525</sup>. Il est donc impossible d'affirmer au vu de leur place que *hamē* est moins grammaticalisé quand il précède la négation : il ne s'agit que

---

<sup>522</sup> Sur la rigidification syntaxique comme critère, voir par exemple Lehmann 1995, pp. 158-160 ; Geurts 2000, p. 782 ; Marchello-Nizia 2009, pp. 40-42. La place de *(ha)mē* est à comparer avec la place habituelle des adverbes temporels en persan. Or *hamēša*, un des adverbes les plus proches du morphème, ne serait-ce que par son étymologie, n'est pas toujours situé au même endroit dans la phrase (exemples dans Lazard 1963, p. 203, § 173 ; p. 338, § 474 ; p. 353, § 506, etc., où l'adverbe est en tête de phrase ou juste après le pronom sujet).

<sup>523</sup> Voir aussi Gindin 2006, pp. 452-453.

<sup>524</sup> Lenepveu-Hotz 2008, pp. 235-236.

<sup>525</sup> Lazard 1963, p. 439, § 724.

d'un indice parmi d'autres. D'ailleurs, si l'on met en lien négation, *mē-*, et élément non-verbal des verbes composés, on s'aperçoit que la place des uns peut avoir une influence sur celle des autres : dans le *Qor'ān-e Qods*, la négation précède *mē-* avec tous les verbes, simples comme composés (ou à préverbe), elle a peut-être alors bouleversé l'usage de placer *mē-* avant l'élément nominal ou le préverbe de telle sorte que le groupe *namē-* précède directement le verbe<sup>526</sup>. Dans ce texte, comme la négation tendait à précéder directement le verbe, elle aurait donc attiré à cette place *mē-*, dans ce cas particulier des verbes composés et verbes à préverbe.

On constate aussi d'après les variantes de HM que la place des deux morphèmes demeure assez libre : *namē āyad* (HM 38, 7) est écrit *mē nayāyad* dans F (HM 38, note 7). On ne peut pas parler d'évolution entre les deux manuscrits puisque c'est le manuscrit le plus ancien qui a la leçon conforme à la tendance générale ultérieure *namē*. De fait, s'agit-il d'une habitude propre au scribe de F ? Il est impossible de l'affirmer : les 2 occurrences déjà citées *hamē natavānad* (HM 354, 7) et *mē natavānī* (HM 354, 7) se présentent sous les formes *nataavānad* et *nataavānī* dans le manuscrit F (HM 354, note 11), c'est-à-dire sans le morphème (*ha*)*mē*.

Cette place est en revanche fixe après TS, c'est-à-dire après la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et elle apparaît dans l'ordre *na-mē-*, à l'instar du persan contemporain. Cela ne pourrait-il pas alors nous conduire à voir en *mē-* un préfixe étant donné qu'il s'insère avant le préfixe de négation ? Il faut néanmoins rester circonspect parce que même pour ce qui est du persan contemporain, la négation est considérée comme un préfixe<sup>527</sup> ou bien comme une particule préfixée<sup>528</sup>. Pour les époques de notre étude, même si l'on considère que la négation n'est encore qu'une particule (ce serait le cas aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles<sup>529</sup>), *mē-* semble plus lié au verbe que ne l'est la négation à partir du moment où l'on ne trouve plus que des formes *namē-V*. C'est peut-être la raison pour laquelle on lit chez Gindin<sup>530</sup>, à propos de TE, les termes de préfixe pour hmy et de particule pour n'.

<sup>526</sup> Lazard 1990a, p. 187.

<sup>527</sup> Lambton 1953, p. 28 ; Mir-Samii et Samvelian 2007, p. 118.

<sup>528</sup> Lazard 2006a, pp. 149-150, § 156.

<sup>529</sup> Cf. Lazard 1963, p. 439, § 724.

<sup>530</sup> Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.3.1.

### 9.2.2.1.2. (ha)mē et le préfixe bi-

Dans nos textes, il existe peu de cooccurrences de *bi-* et *(ha)mē*, et aucune après TJG, soit après le XIII<sup>e</sup> siècle. Voici les 14 que nous avons relevées<sup>531</sup> :

– HM : *mē (bi)x<sup>v</sup>āhad*, « il veut » (HM 58, 6 et note 6 : *bi-* dans F) ; *mē bigardad*, « il se modifie » (HM 219, 2) ; *(mē) bixārad*, « il gratte » (HM 219, 4 et note 4 : pas de *mē-* dans F) ; *hamē bix<sup>v</sup>āst sōxtan*, « il voulait brûler » ((HM 282, 4)<sup>532</sup> ; *mē (bi)x<sup>v</sup>āhad*, « il veut » (HM 327, 10 et note 8 : pas de *bi-* dans F) ; *mē bipaivandānad*, « il unit » (HM 327, 10).

– TE : *by hmy gwptnd*, « ils disaient » (TE<sub>2</sub> 201, 16)<sup>533</sup>.

– TS : *hamē (bi)kušad*, « il tue » (TS 3, 10 : *bi-* dans Ms. de Tbilissi) ; *hamē bišud*, « il allait » (TS 14, 2) ; *mē biravad*, « il part » (TS 265, 1) ; *mē bitavānam*, « je peux » (TS 270, 9) ; *hamē bix<sup>v</sup>āst raft*, « il voulait aller » (TS 274, 2-3) ; *hamē bigurēxtand*, « ils s'enfuyaient » (TS 289, 7).

– TJG : *mē bikāšt*, « il semait » (TJG 30, 7). Elle ne se rencontre pas dans tous les manuscrits : *bi-* manque dans B, J et D. Il peut s'agir d'une modernisation puisque ces manuscrits sont plus récents que A, qui a servi de base à l'édition. Mais notons que la cooccurrence apparaît dans les deux manuscrits les plus récents, H et V, sans corruption de scribe.

Si l'on regarde les cas de combinaison, on constate que, hormis l'unique cooccurrence de TE, les 13 autres sont formées selon le schéma *(ha)mē-bi-V*. De plus, *(ha)mē* est toujours écrit isolément et n'est pas attaché à la forme verbale<sup>534</sup>. Dans les nombreuses cooccurrences que relève Lazard<sup>535</sup>, une très faible proportion présente *bi-mē-V*, c'est-à-dire que *mē*<sup>536</sup> est plus proche du radical verbal ; la très grande majorité ne sépare pas *bi-* du verbe, tandis que *(ha)mē* peut se retrouver juste avant ce groupe *bi-V*,

<sup>531</sup> En raison du faible nombre d'occurrences, nous avons élargi le calcul à tous les passages étudiés (bien qu'ils ne soient alors plus de longueur identique).

<sup>532</sup> Encore cette occurrence, ainsi que TS 274, 2-3, sont-elles sujettes à caution : il est possible que *bi-* accompagne bien l'auxiliaire, mais que *hamē* s'applique aux infinitifs *sōxtan* et *raft*, ou l'inverse. Voir *infra*, § 14.4.2.8 et § 16.6.3.

<sup>533</sup> Gindin (2007, III, § 7.1.3.1) en relève 8 dans tout TE, dont 7 dans des traductions de l'hébreu. L'unique occurrence à se trouver dans le commentaire est justement la seule contenue dans les passages que nous avons analysés.

<sup>534</sup> Soulignons que, même si nous ne pouvons pas savoir si c'est le fait du manuscrit ou de l'éditeur, et que la graphie n'est pas toujours signifiante (cf. *infra*, § 9.2.4), il y aurait ici un indice renforçant cette idée que le morphème gravite encore à la marge du système.

<sup>535</sup> Lazard 1963, pp. 278-279, § 357.

<sup>536</sup> Nous remarquons qu'il ne s'agit que de la forme brève du morphème, qui, nous allons le voir, est déjà plus grammaticalisée que la forme longue. Il en va de même pour les occurrences des *Tabaqāt* d'Ansārī données par Ivanow (1923, p. 345).

mais aussi en être plus éloigné, voire y être postposé. Ce sont ces deux dernières possibilités qui laissent présumer que *bi-* s'inscrit plus dans le système verbal que *hamē*, qui, lui, reste à sa périphérie.

La cooccurrence de *(ha)mē* et de *bi-* n'apparaît plus dans nos textes dès TH. Lorsqu'elle n'est plus réalisée, nous pourrions supposer que, *(ha)mē* étant devenu un préfixe, les locuteurs étaient face à la difficulté de combiner deux préfixes. Mais cette hypothèse ne tient pas : il n'y a aucune impossibilité à associer *(ha)mē* à un autre préfixe, la négation par exemple. C'est pourquoi, et il convient d'insister sur ce point, dans de tels cas de cooccurrences avec *bi-*, c'est davantage parce que *(ha)mē* peut être éloigné du verbe, voire y être postposé, que nous pouvons y voir une plus grande indépendance du morphème et, par conséquent, ne pas le considérer comme un préfixe dans les premiers textes. Cela implique une remise en cause, en partie du moins, des arguments de Faršidvard<sup>537</sup>. En effet, que *(ha)mē* soit préposé aux préfixes négatifs et à *bi-* n'exclurait pas qu'il soit lui aussi un préfixe, étant donné que, lorsqu'il y a deux préfixes, il faut bien choisir lequel mettre en premier.

La disparition de ces cooccurrences s'explique alors peut-être par l'évolution de la valeur de l'un des morphèmes. Nous y reviendrons<sup>538</sup>, mais retenons pour l'instant que de toutes les occurrences de *(ha)mē* dans les textes judéo-persans de notre corpus, une seule est combinée avec *bi-*.

#### 9.2.2.2. *(ha)mē* séparé du radical verbal

Nous avons relevé quelques cas de séparation de *(ha)mē* du radical verbal aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles (HM, TE<sub>1</sub>, TS), et ce avec les verbes composés et les verbes à préverbe, mais aussi plus largement au niveau de la phrase. Cette situation ne se rencontre déjà plus dans TJG et TH, soit aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

##### 9.2.2.2.1. Place de *(ha)mē* dans les verbes composés et à préverbe

Pour ce qui est des verbes composés et des verbes à préverbe, constatant que le phénomène était peu fréquent, nous avons étudié des passages plus larges (HM : 400 pages, TS dans son intégralité).

---

<sup>537</sup> Faršidvard 1352/1973b, p. 335.

<sup>538</sup> Pour la valeur de *bi-*, voir *infra*, chapitre 14, § 14.4.2.8.



<i>(ha)mē</i> / verbe	HM	JP	TE	TS
Séparé	6	1	3 / 0	40
Non séparé	18	9	22 / 14	102

#### 9.1. Verbes composés et verbes à préverbe

Lorsque le morphème accompagne une locution verbale ou un verbe à préverbe, on le rencontre plus souvent qui précède directement le radical verbal, il sépare ainsi celui-ci de son premier élément, nom ou préverbe.

Mais si l'on se focalise uniquement sur les verbes à préverbe (tableau suivant), on remarque que la forte proportion de cette place *(ha)mē*-Verbe est inverse : dans les premiers textes, l'usage est plutôt d'intercaler le préverbe entre *(ha)mē* et le radical verbal<sup>539</sup>. C'est aussi la situation dans le *Qor'ān-e Qods*<sup>540</sup>. En outre, il convient de remarquer que sur les 3 occurrences de TS où le morphème s'intercale entre le préverbe et le verbe, 2 présentent la forme brève *mē*<sup>541</sup> (1 est même combinée à la négation en *namē*<sup>542</sup>); or nous allons voir que la forme brève mène sur la voie de la grammaticalisation tout en s'accompagnant d'une place davantage fixée, juste avant le radical verbal.

<i>(ha)mē</i> / verbe	HM	JP	TE	TS
Séparé	3	1	1 / 0	20
Non séparé	0	0	3 / 0	3 (2 avec <i>mē</i> -)

#### 9.2. Verbes à préverbe

Dans les autres occurrences où *(ha)mē* est séparé du verbe, c'est-à-dire dans les locutions verbales (3 fois dans HM, 2 dans TE et 20 dans TS), l'élément intercalé est souvent monosyllabique : 1 dans HM, 10 dans TS, qu'il soit nominal (*šīr* dans HM ; 3 *harb*, 2 *yād*, 1 *dūr*, 1 *gōy*, 1 *jang*, 1 *rāst* dans TS) ou adverbial (1 *bas* dans TS). Mais on constate, autres occurrences à l'appui<sup>543</sup>, que ce n'est qu'une tendance puisqu'on relève aussi des mots plus longs. Aucune règle précise ne définit encore la place du morphème et c'est pourquoi nous ne parlerons bien que de tendance à insérer le premier élément d'une

<sup>539</sup> C'est encore la règle en kâboli (Farhādi 1955, p. 76, § 142) et en tadjik (Lazard 1956, p. 145).

<sup>540</sup> La règle est étendue dans ce texte aux locutions verbales même si, comme nous venons de le constater, ce n'est pas celle qui s'est imposée dans les autres textes. Cf. édition de Ravāqi (1364/1985) ; Lazard 1990a, p. 187.

<sup>541</sup> C'est aussi le cas des occurrences données par Xānlari (1382/2003, II, pp. 227-228) : les exemples où l'ordre est Préverbe-*(ha)mē*-Verbe présentent essentiellement la forme brève, tandis que dans ceux où *(ha)mē* précède le préverbe, le morphème a la forme longue *hamē*.

<sup>542</sup> On trouve néanmoins le préverbe intercalé avec la même forme négative *namē*- dans les *Tabaqāt* d'Ansārī : *namē bar dārad*, « il ne prend pas » (édition Habibi 1962, p. 559), par exemple.

<sup>543</sup> Lazard 1963, p. 275, § 350.

locution verbale entre *(ha)mē* et le verbe, plus fréquemment s'il est monosyllabique que s'il est plus long.

Comme pour la négation, la place du morphème dans les verbes composés et à préverbe n'est pas encore fixe dans les premiers siècles. On trouve des cas d'hésitation : par exemple, *mē šīr dahad*, « elle allaite » (HM 252, 10), mais dans le manuscrit F (HM 252, note 11), *šīr mē dahad* ; ou *pōšīda hamē dārad*, « il tient caché » (HM 327, 13), et dans F, *hamē pōšīda dārad* (HM 327, note 13) ; *yād hamē kunand [...] hamē yād kunand*, « ils continuent de se souvenir [...] ils continuent de se souvenir » (TS 103, 12).

#### 9.2.2.2.2. Place de *(ha)mē* dans la phrase

Venons-en maintenant au niveau plus global de la phrase. Le morphème est parfois très éloigné du verbe et séparé de lui par un ou plusieurs mots. Dans notre corpus<sup>544</sup>, seul TS présente un tel cas de figure, et ce dans 8 occurrences. Le morphème, toujours sous sa forme longue *hamē*, s'y trouve séparé du verbe par des mots aux natures et fonctions diverses :

– objet : *aknūn az tu hamē isti'ānat x'āhēm*, « maintenant nous te demandons de l'aide » (TS 175, 7) ; *hamē diram va dīnār va farš va dēbā va silāh-i qīmatī va avānī-i zarīn u sīmīn bar giriftand*, « ils emportaient des dirams, des dinars, des tapis, des brocards, des armes de prix et de la vaisselle d'or et d'argent » (TS 230, 3-4) ; *va īn mard hamē dunyā talab kunad*, « et cet homme continue de vouloir gouverner le monde d'ici-bas » (TS 256, 3).

– pronoms, tels que *či*, « ce que » : *X ānjā hamē čikunad*, « ce que X est en train de faire là-bas » (TS 139, 8-9) ; ou interrogatif *kujā*, « où » : *naguft ki hamē kujā ravam*, « il n'a pas dit : "Où vais-je ?" » (TS 315, 18).

– complément de lieu : *hamē ba sīstān āmadand*, « ils allaient au Sistan » (TS 85, 16).

– verbe auxiliaire : *hamē bix'āst sōxtan*, « il voulait brûler/il voulut continuer de brûler » (HM 282, 4) ; *va x'ad bar asar hamē bix'āst raft*, « et il voulait aller/il voulut continuer d'aller » (TS 274, 2-3) ; *ki pēš-i farzand hamē bāyad gurēxt*, « car il fallait qu'il fût (maintenant) devant son fils » (TS 349, 8-9). Il est certes difficile de dire si *hamē*

---

<sup>544</sup> Hors de l'extrait que nous avons étudié, il existe des occurrences dans HM, citées par Lazard (*Ibid.*). Pour d'autres exemples, voir aussi Xānlari 1382/2003, II, pp. 223-224.

accompagne ces auxiliaires ou l’infinitif mais dans ce dernier cas, ils seraient les seuls exemples de notre corpus d’infinitifs accompagnés de *(ha)mē*<sup>545</sup>.

Au vu de nos exemples et des nombreux autres donnés par Lazard et Seddiqiyān<sup>546</sup>, il résulte que, bien que *(ha)mē* puisse être séparé du verbe par d’autres éléments (prédicat nominal ou attribut de l’objet par exemple), il s’agit toujours d’un seul type de mots à la fois : ou objet, ou complément de lieu, ou sujet, etc., mais jamais l’un et l’autre. La séparation reste donc toute relative puisqu’elle se résume à n’intercaler qu’un seul groupe. Même si l’on peut y voir un rapprochement avec son sens premier adverbial, le morphème s’en détache déjà : la position d’un adverbe est soumise à moins de contraintes ; *(ha)mē* est donc déjà sur le chemin de la grammaticalisation.

### 9.2.2.3. *hamē* postposé au verbe

Le morphème apparaît quelquefois postposé au verbe, toujours sous sa forme longue dans la prose<sup>547</sup>. Dans notre corpus, il n’existe que 2 exemples illustrant cette position, les deux étant dans HM. En (5), elle engendre même un chiasme avec un premier *hamē* (*hamē rōyad-rōyad hamē*). Ne conjecturons pas là un effet stylistique dans ce texte médical, d’autant qu’en (6), *hamē* est le seul de la phrase. Il n’y a aucune volonté de changer la structure habituelle du morphème antéposé par souci d’élégance.

(5) *īnjā sabab-i tabāhī ān xilt ast ki mōy az vai hamē rōyad va bāz mar sala‘ rā sabab ‘adam-i īn rutūbat-ast ki mōy az vai rōyad hamē*

« ici, la cause du dommage est cette humeur par laquelle le cheveu pousse, puis pour la calvitie, la cause est ce manque d’humidité par lequel le cheveu pousse » (HM 206, 9-11)<sup>548</sup>

(6) *va nigāh kunad tā kudām xilt bar āyad hamē*

« et il regarde quelle humeur apparaît » (HM 369, 12)

S’il y a fluctuation, et donc absence manifeste de normalisation dans les premiers textes, c’est bien parce que le morphème est en cours de grammaticalisation. Dès les

<sup>545</sup> Sur ces occurrences délicates à analyser, Lazard 1963, p. 296, § 391. Nous y reviendrons (cf. *infra*, § 16.6.3).

<sup>546</sup> Lazard 1963, p. 275, § 350 ; Seddiqiyān 1383/2004, pp. 76-77. On trouve aussi ces cas de séparation dans les *Tabaqāt* d’Ansārī (cf. Ivanow 1923, p. 346).

<sup>547</sup> Nous avons déjà évoqué (cf. *supra*, § 1.1) les vers de Rōdakī où la rime est en *āyad hamē*. Pour des exemples dans la prose des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles (dont 4 dans HM hors extrait étudié), voir Lazard 1963, pp. 275-276, § 351.

<sup>548</sup> Tiré de Lazard 1963, p. 276, § 351.

textes du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, très probablement même avant, si l'on se rappelle que TJG contient certains archaïsmes, la place de *mē-* est fixe : il précède directement le verbe et se place même avant la négation. Une fois le processus abouti, le morphème peut alors subir une réanalyse, d'adverbe à préfixe<sup>549</sup>.

### 9.2.3. Abrègement

L'abrègement est un des autres critères de la grammaticalisation<sup>550</sup>, bien qu'il ne soit pas obligatoire<sup>551</sup>. La forme brève est en effet susceptible de se préfixer plus facilement que la forme longue. Voici leur répartition dans nos textes :

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
<i>hamē</i>	2	56	229 / 158	61	0	0	1	0	0	1
<i>mē-</i>	17	5	11 / 0	19	122	32	140	481	132	75

#### 9.3. Forme longue et forme brève

##### 9.2.3.1. Relation entre place et abrègement

L'abrègement du morphème en *mē-* va-t-il de pair avec sa perte d'autonomie ? En d'autres termes, *mē-* est-il moins libre et plus préfixé au verbe que ne l'est *hamē* ? Ivanow<sup>552</sup> note que dans les *Tabaqāt* d'Ansārī (fin XI<sup>e</sup> siècle), le morphème est, la plupart du temps, séparé du verbe par d'autres mots, même si le plus souvent il apparaît sous sa forme brève. Or nous venons d'établir que plus le morphème se fixait devant le verbe, plus il tendait à être ressenti comme un préfixe. La constatation d'Ivanow remettrait donc en cause l'idée selon laquelle la forme courte est plus grammaticalisée que la forme longue. Cela n'est pourtant pas si évident : à y regarder de plus près, Ivanow donne seulement deux exemples, malgré son affirmation « *mī* is almost systematically separated from its verb by various words ». Et en étudiant deux éditions de ce texte, nous avons trouvé très peu d'occurrences, dont certaines n'apparaissent même que dans un seul manuscrit. En outre, toujours à propos de *mē-*, Ivanow avance que le texte a été modernisé. On peut donc alors penser que cette modernisation a surtout consisté en l'abrègement de la forme sans toutefois en changer la place, si du moins cette place est bien aussi libre que l'affirme Ivanow, ce que nos sondages du texte n'ont pas permis de confirmer.

<sup>549</sup> Sur cette idée, voir Marchello-Nizia 2009, p. 44 et pp. 78-81. Nous pourrions faire un parallèle avec *très* en français.

<sup>550</sup> Geurts 2000, p. 782.

<sup>551</sup> Haspelmath 2000, pp. 791-792.

<sup>552</sup> Ivanow 1923, p. 346.

Dans les textes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, sur les 57 exemples avec le morphème séparé du verbe que donne Lazard<sup>553</sup>, seuls 9 apparaissent à la forme brève *mē-*, dont 6 avec préverbe ou terme nominal de la locution verbale comme élément séparateur. Nous pouvons donc en conclure que la forme brève est en majorité liée au verbe, ce qui s'accorde précisément avec l'idée que *mē-* est plus grammaticalisé que *hamē*.

### 9.2.3.2. Diatopie ou diachronie ?

Lazard date l'abrègement du morphème de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>554</sup>. Nos textes en écriture arabe montrent effectivement une disparition progressive de la forme longue à partir de cette date, avec une disparition quasi totale à partir de TJG. C'est le cas de HM, certes composé au X<sup>e</sup> siècle, mais conservé dans un manuscrit de la fin du XI<sup>e</sup> siècle (1085) : le scribe a probablement modernisé le morphème en le remplaçant par *mē-*. Le fait que l'on rencontre abondamment *hamē* dans TS, texte écrit entre 1053 et 1063, n'est pas contradictoire avec l'époque de cet abrègement : il est tout à fait envisageable qu'écrivant au tournant de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, un auteur quelque peu conservateur ait pu privilégier la forme ancienne. Pour mémoire, cet auteur, très certainement originaire du Sistan, a cherché à en éviter les particularismes régionaux<sup>555</sup>, on peut donc imaginer qu'il ait sciemment utilisé une forme qui était seulement en train de disparaître au nord-est, tandis qu'elle avait déjà disparu de sa propre région, comme nous allons le voir avec le *Qor'ān-e Qods*. Enfin, les *Tabaqāt* d'Ansārī témoignent de la langue parlée à Hérat à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>556</sup> et l'on n'y trouve presque plus la forme longue, même si cela peut être dû à la modernisation des scribes.

Les textes judéo-persans, eux, présentent plus de *hamē* que de *mē-*. Mais comme il est souvent très difficile de les dater (seuls JP1 et JP2 le sont avec certitude), l'évolution de la forme ne peut être que sujette à hypothèses. Néanmoins, les ouvrages où apparaît le morphème remontent certainement au XI<sup>e</sup> siècle. Pour les textes JP, (*ha*)*mē* manque dans les deux plus anciens, JP1 et JP2, datés respectivement de 951 et de 1020<sup>557</sup>. Le morphème abonde dans TE, mais nous ignorons la date exacte de sa composition, même si l'écriture révèle un manuscrit de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. TE<sub>1</sub>, sans doute écrit dans un dialecte du nord-

<sup>553</sup> Lazard 1963, pp. 274-275, § 350.

<sup>554</sup> *Ibid.*, pp. 177-179, § 112-113 ; 1990a, p. 192.

<sup>555</sup> Cf. *supra*, § 3.1.4.

<sup>556</sup> Ils ont été rédigés par un de ses disciples peu de temps après sa mort survenue en 1089. Voir Lazard 1963, p. 110.

<sup>557</sup> Notons cependant que ces textes sont très brefs et que l'absence du morphème n'implique pas nécessairement qu'il n'existait pas dans la langue de leurs auteurs. En outre, il se peut que JP3 soit antérieur à JP2 (cf. *supra*, § 3.1.2.6).

ouest, ne connaît que quelques formes brèves tandis que le second dialecte de TE<sup>558</sup>, du sud-ouest comme la grande majorité des textes JP<sup>559</sup>, n'en présente aucune. De la situation en judéo-persan ainsi dépeinte<sup>560</sup>, nous pouvons supposer que l'abrègement du morphème y est plus tardif que dans les textes en écriture arabe. Pour sa part, Paper<sup>561</sup> relève encore de nombreux *hamē* dans des manuscrits judéo-persans datant respectivement de 1319 et du XV<sup>e</sup> (ou XVI<sup>e</sup>) siècle, pour des textes écrits vraisemblablement aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>562</sup>. Ceci accrédite donc plus encore notre hypothèse.

Plus surprenante est la situation du *Qor'ān-e Qods*. Ce texte du XI<sup>e</sup> siècle, dont la langue est très proche du judéo-persan, ne présente que la forme brève<sup>563</sup>. Faut-il y voir une particularité du Sistan ou bien une préférence de l'auteur<sup>564</sup> ? Si tel est le cas, cela supposerait alors que l'abrègement a lieu plus tôt dans le sud-est que dans le sud-ouest.

C'est une double approche, diachronique et diatopique, qui en définitive permettrait d'appréhender l'abrègement du morphème<sup>565</sup>. Certes *hamē* est bien la forme la plus ancienne, et *mē-* la remplace progressivement. Néanmoins, ce remplacement ne s'opèrerait pas tout à fait au même moment : dans le sud-ouest, le morphème se serait maintenu sous sa forme longue plus longtemps que dans le nord-est. Doit-on en déduire qu'il s'est alors grammaticalisé plus tôt dans le nord-est ? Rien n'est moins sûr. Un autre critère, celui de la place, le dément : *(ha)mē* est plus souvent séparé du verbe dans le nord-est, tandis qu'en judéo-persan, sa place est plus figée, tel un préfixe.

### 9.2.3.3. Facteurs d'abrègement

Pour identifier les facteurs qui ont pu conduire à l'abrègement du morphème, ou l'accélérer, nous nous appuierons sur les textes où les formes brèves sont encore peu nombreuses, à savoir JP3, TE et TS.

Sur les 5 formes brèves de JP3, 4 sont conjuguées sur le radical du présent, 10 des 11 *mē-* le sont dans TE<sub>1</sub>. La situation dans TS est plus équilibrée : *mē-* est associé à un

<sup>558</sup> Cf. Gindin 2005, p. 339 ; 2007, III, Phonology, § 5.6.1 ; 2008, p. 211.

<sup>559</sup> A l'exception de JP3 où l'on a 12 *hamē* et 5 *mē-*.

<sup>560</sup> On ne trouve également que la forme longue dans le *Petit tafsīr d'Ezéchiel* (Gindin 2007, I) et dans la plupart des documents étudiés par Paul (2002b). Monsieur Paul a eu l'amabilité de me communiquer les proportions qu'il a relevées des deux formes : seules L3 (3 occurrences) et L6 (3 occurrences) ne présentent que la forme brève ; pour L15, 4 *hamē* face à 1 *mē-*, et dans TE<sub>1</sub> (Ez-1 dans son travail), 264 *hamē* et 20 *mē-* ; *hamē* est l'unique forme dans L4, L5, L11, L17, L18, L19, L20, Gr, Db et Is.

<sup>561</sup> Paper 1968, p. 484.

<sup>562</sup> Cf. Lazard 1968, pp. 87-89 et p. 93.

<sup>563</sup> Edition de Ravāqī (1364/1985). Voir aussi Lazard 1990a, p. 187 et p. 192.

<sup>564</sup> Lazard 1990a, p. 192.

<sup>565</sup> Restons malgré tout prudents : les dates des textes judéo-persans sont incertaines ; les manuscrits en écriture arabe ont pu subir des remaniements de scribes.

verbe au présent dans 8 occurrences et au passé pour 10 ; or si l'on compare ces formes brèves avec *hamē*, on s'aperçoit qu'elles sont majoritaires au présent (8/6) et minoritaires au passé (10/48). Cela ne veut néanmoins pas dire que le présent est majoritairement associé à la forme brève : JP3 contient 6 formes longues avec le présent, et TE<sub>1</sub>, 147. On peut seulement constater que dans les textes où les deux formes apparaissent, la brève est plus courante au présent qu'elle ne l'est au passé.

Dans TE<sub>1</sub>, sur 6 cooccurrences de passif et du morphème, seules 2 présentent la forme longue *hmy* : *hmy* *zdh* 'mdnd, « ils ont été battus » (TE<sub>1</sub> 8, 9), et *st'dh hmy* 'md, « ils étaient prononcés (litt. pris) » (TE<sub>1</sub> 149, 15). Les 4 autres ont la forme courte *my*<sup>566</sup> : *krdh my* 'md, « il était fait », (TE<sub>1</sub> 3, 26) ; *krdh my* 'yyd *w-gwpth my* 'yyd, « il est fait et il est dit » (TE<sub>1</sub> 16, 32-33) ; *gwpt' my* 'yyd, « il est dit » (TE<sub>1</sub> 130, 10). Même si les occurrences sont peu nombreuses, on est en droit de supposer que la présence d'une forme analytique – plus que le sens même du passif – a pu jouer en faveur de l'abrègement de *hamē*. Hélas ni JP, ni TS ne possèdent de telles cooccurrences pour confirmer cette hypothèse et dans aucun texte, TE<sub>1</sub> compris, ne se trouvent d'exemples d'autres formes analytiques avec *(ha)mē*, du type *mē karda ast* comme on en rencontre dans les textes postérieurs<sup>567</sup>.

La négation est la plupart du temps associée à la forme brève du morphème. Dans JP3, l'unique verbe conjugué au passé avec *mē-* est une forme négative, *ny my* *frmwdnd*, « ils n'ordonnaient pas » (JP3 Q, 9), et il n'y existe aucune forme longue niée. Dans TS, 15 des 20 formes verbales négatives ont la forme *namē-* suivie du verbe conjugué sur le radical du présent ou du passé. La négation semble donc avoir un impact sur l'abrègement de la forme. Mais il faut également remarquer que ce rôle de la négation a très certainement eu lieu après que *hamē* s'est fixé juste devant le radical verbal. C'est parce qu'il se voyait alors pris entre la négation et le verbe qu'il y avait utilité à l'abrèger pour faciliter la syllabation. Nous avons effectivement vu que sur les 7 occurrences où la négation est intercalée, *hamē* est écrit sous sa forme longue dans 5 cas. Il n'en reste donc que 2 à la forme brève, 1 se trouvant dans HM dont on connaît, et le conservatisme pour la place, et les remaniements du scribe pour l'abrègement. Quant au judéo-persan, Paper<sup>568</sup>

<sup>566</sup> Aussi une occurrence dans une traduction de l'hébreu : *pryst'dh my* 'yy 'mdh, « tu es <sup>fus</sup> envoyé » (TE<sub>1</sub> 6, 26).

<sup>567</sup> L'unique exemple de ce type se trouve dans TE<sub>2</sub> : *hmy* *krnd hyst*, « ils ont fait » (TE<sub>2</sub> 213, 19-20). Comme aucune forme brève n'apparaît dans ce dialecte, il ne peut être utilisé comme contre-exemple à notre hypothèse.

<sup>568</sup> Paper 1968, p. 485.

explique le fait par un phénomène d’haplologie : de *nh hmy* à *nhmy* puis à *nh my*. Etant donné que l’abrègement n’a pas lieu qu’avec la négation, quand bien même elle la favoriserait, il faut peut-être simplement conclure à une chute de la syllabe initiale de *hamē* dans une forme plus complexe à deux préfixes. Qui plus est, dans nos textes judéo-persans, la négation est écrite *n’* et non *nh*<sup>569</sup>.

#### 9.2.3.4. Cas de 2 occurrences isolées

Après les textes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, la forme longue ne subsiste dans notre corpus que dans PR et TT, et encore n’a-t-on qu’une unique occurrence pour chacun, (7a) et (7b). Apparaissant dans des textes postérieurs de plusieurs siècles à l’abrègement du morphème, ces formes longues ne sont-elles pas plutôt à comprendre dans un sens adverbial, proche de *hamēša*, « toujours »<sup>570</sup> ?

(7) a. *ānči jam’ šuda būd az gufthā-i x’ad dar safar va hazar bā x’ad hamē dāštam*

« ce qui a été rassemblé de mes paroles, je l’avais toujours avec moi en voyage et à la maison » (PR 35, 23-24)

b. *nazdīkān va umarā va mu’tamidān-i x’ad rā dil hamēdād*

« il accordait toujours son affection à ses proches, à ses gouverneurs et à ses notables » (TT 216a, 16)

#### 9.2.4. Graphie

La graphie du morphème pourrait aussi nous renseigner sur le stade d’avancée de sa grammaticalisation<sup>571</sup>. Un morphème plus grammaticalisé, plus inséré dans le système verbal, aura tendance à s’attacher graphiquement au reste de la forme verbale. Cela apporterait alors un éclairage sur le processus de changement de la particule en préfixe. Nous n’étudierons que les textes en écriture arabe, les occurrences de *(ha)mē* s’écrivant presque toujours séparément dans les éditions des textes judéo-persans<sup>572</sup>.

<sup>569</sup> Cf. occurrences dans JP3 et remarque dans Gindin 2007, III, Phonology, § 5.5.2.

<sup>570</sup> Reste le problème de le voir écrit attaché au verbe dans TT, même si nous allons voir que la graphie n’est que rarement signifiante.

<sup>571</sup> Cf. Bybee *et alii* 1994, p. 113.

<sup>572</sup> Nous n’avons trouvé que 3 exceptions, dont nous reparlerons.



	HM	TS <sup>573</sup>	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
Attaché	0	1 / 10	10 <sup>574</sup>	15 (6/9)	3	387	68	53
Séparé	19	55 / 10	112	17 (15/2)	138	94	64	23

#### 9.4. Graphie du morphème (*ha*)*mē*

Rappelons que le *yā*, terminaison du morphème *hamē/mē-* (*yā-ye majhul*), est une lettre qui peut s'attacher à droite. Et lorsqu'elle l'est, elle se présente sous la forme d'une simple "dent"<sup>575</sup> avec deux points souscrits (𐭪). Pour ce qui est des premiers ouvrages, nous avons certes travaillé sur des éditions et non sur les manuscrits d'origine, mais les éditeurs affirment tous avoir respecté la graphie originelle des manuscrits<sup>576</sup>. Dans HM, le morphème est toujours écrit séparément, qu'il soit sous sa forme longue ou brève. Pour TS, la situation est plus contrastée. La forme brève se trouve attachée au radical verbal ou en est séparée dans des proportions équivalentes. Mais ce qui est plus intéressant, c'est qu'à plusieurs reprises dans la même phrase, la forme brève attachée et la forme longue séparée se côtoient, alors qu'elles accompagnent toutes les deux le même verbe. Ainsi : *mēraft*, « il partait » ; et *hamē raftam*, « je partais » (TS 56, 9) ; *hamē girīstam*, « je pleurais », suivi de *mēgirīstand*, « ils pleuraient » (TS 69, 5) ; *hamē kardand*, « ils faisaient », précédant de peu *mēkardand*, « ils faisaient » (TS 96, 6-7). La forme brève commençait-elle ainsi à être perçue comme plus intégrée au système ? Cela constitue en effet un indice, mais celui-ci demeure trop mince pour autoriser la moindre conclusion. Notons – et cela pourrait confirmer l'hypothèse établie grâce à TS – que dans les 3 exceptions du judéo-persan<sup>577</sup>, c'est là encore le morphème sous sa forme brève qui se retrouve attaché au radical verbal.

Dans les textes de la période suivante, comme pour ceux des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, il est parfois difficile de savoir si cette écriture du préfixe, attaché ou non au radical du verbe, ressortit aux manuscrits ou bien à l'éditeur du texte. Pour TJG, Qazvini ne précise pas

<sup>573</sup> Pour TS où apparaissent les deux formes, *hamē* et *mē-*, écrites séparément ou non du radical verbal, nous avons distingué en premier *hamē* et en second *mē-*.

<sup>574</sup> Un seul dans le second extrait pris en compte pour les calculs (pp. 222-255). Même si cette graphie attachée n'est pas majoritaire, elle n'est pas totalement absente de TJG, contrairement à ce qu'affirme Browne (1912, p. LXX) à propos des graphies dans le manuscrit de base A. Il ajoute pourtant que cet usage (morphème détaché) a été suivi dans cette édition. Malheureusement, nous n'avons pas eu accès au manuscrit pour vérifier si ces 10 occurrences y sont bien ainsi écrites, ou s'il s'agit d'une liberté de l'éditeur.

<sup>575</sup> Pour reprendre le terme persan de *dandāne*.

<sup>576</sup> Cf. HM, p. IV où l'éditeur dit s'être conformé aux graphies du manuscrit de la Bodléienne. Pour TS, les seules corrections graphiques apportées par Bahār concernent l'écriture de l'*ezāfe* et le *-ē* d'indéfini (p. L).

<sup>577</sup> Ces 3 exceptions se trouvent toutes dans JP3 : *my[gwyd]*, « il dit » (JP3 T, 10) ; *mygwyd* (JP3 T, 13 et X, 8). Cependant, il peut s'agir seulement d'un espace plus petit entre morphème et verbe (מיגוידי) que dans le cas où les deux sont écrits séparément (מי גידי). La différence est donc ténue.

explicitement s'il a conservé la graphie exacte des manuscrits, mais il ne semble pas l'avoir changée non plus. Dans TH<sup>578</sup>, l'éditeur affirme que les particularités graphiques ont été conservées. Pour une écrasante majorité, dans TJG, le morphème est écrit séparément du radical verbal (seulement 32 *mē-* attachés pour 224 séparés<sup>579</sup>, dont 103 avec les mêmes lettres que dans les cas d'attachement). Dans TH, en revanche, il apparaît plus fréquemment lié au verbe (53 occurrences attachées pour 35 *mē-* séparés). Est-il permis de voir un changement dans la perception qu'ont les auteurs du morphème – davantage senti comme préfixe ? – ou s'agit-il tout simplement d'une nouvelle convention dans l'écriture ? La première hypothèse est certes tentante : une cinquantaine d'années seulement séparent TH de TJG, mais cela ne reste qu'une supposition.

L'étude est encore plus fructueuse pour les textes des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles car trois d'entre eux ne sont pas publiés. C'est donc sur les manuscrits eux-mêmes que nous pouvons fonder nos conclusions. Dans RA, SX et TT, *mē-* est parfois séparé du radical verbal. Mais à observer plus attentivement les cas de séparation entre morphème et radical, on constate que, dans SX par exemple, il apparaît toujours détaché devant des lettres comme *be* et *te*, c'est-à-dire devant des lettres qui ne se distinguent de *yā* que par les points souscrits ou suscrits. La graphie détachée facilitait donc la lecture : à la place de *میته* et *میتہ*, le copiste écrit *می تہ* et *می تہ*. Cette constatation se renforce quand on le trouve devant *yā* (deux lettres identiques successives pouvaient mener à une haplographie). De plus, il est attaché avec *xe* mais séparé avec *čē*. Or ce qui distingue les deux lettres n'est autre que la position des points : un point suscrit pour *xe*, la confusion est faible avec *yā* ( *یخ* ) ; mais trois points souscrits dans *čē*, cela suppose la présence de cinq points sous deux lettres espacées de peu l'une de l'autre ( *یچ* ) et qui par conséquent sont susceptibles d'engendrer des problèmes de lecture. Dans le troisième type de situation, on le trouve détaché de *alef*, et l'on sait que dans le cas contraire, cela provoquerait la disparition pure et simple de cet *alef* : ainsi, si le morphème était attaché, le mot *mēandāzād* serait écrit *میندازاد* (sans *alef*) alors qu'il apparaît bien sous la forme *می اندازد* en SX 21a (avec notation du *alef* initial du radical verbal). Nous retrouvons sensiblement les mêmes cas de figure dans RA et TT.

<sup>578</sup> Siddiqi 1322/1943, p. XXVI.

<sup>579</sup> Dans ce paragraphe et le suivant, les chiffres indiqués concernent les occurrences relevées dans les extraits analysés en totalité (et non plus réduits à une cinquantaine de pages comme pour les tableaux).

Ces constatations ne doivent néanmoins pas occulter le fait que pour la majorité des lettres, il y a flottement dans l'écriture<sup>580</sup>. Par exemple, on trouve les *re*, tantôt attachés (ر), tantôt séparés (ر ), et il est impossible de déterminer une règle. Cette latitude ne doit pas nous abuser : elle ne remet nullement en cause le statut du morphème. Cela relève d'autre chose. En effet, en persan contemporain, après une longue période où l'usage consistait à écrire le préfixe *mi-* attaché au verbe, la tendance récente est de le détacher de nouveau sans pour autant lui faire perdre sa nature de préfixe. La volonté première des scribes dans la graphie de *mē-* serait donc de faciliter la lecture plutôt que d'y montrer un quelconque changement de statut. On peut ainsi, sans contradiction avec la graphie, continuer de considérer *mē-* comme un préfixe dès nos textes TJG et TH, c'est-à-dire dès les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, et peut-être même avant.

### 9.2.5. Un morphème facultatif ?

Un morphème peut en toute logique être considéré comme élément du système à part entière dès lors qu'il cesse d'être facultatif pour exprimer telle ou telle valeur. Cependant, nous ne pouvons définir ce caractère d'obligation qu'après avoir vu la ou les valeurs que marque ce morphème. Nous nous bornerons donc ici à en chercher des indices et nous reviendrons sur cette question<sup>581</sup>.

Il est souvent ardu de distinguer ce qui relève de la forme grammaticale du verbe, de ce qui dépend en fait du contexte, avec ou sans mention d'adverbes ou de compléments temporels. Ainsi est-ce *dā'im*, « continuellement », qui porte l'idée de procès en cours, voire de procès répété, en (8a), ou bien est-ce le morphème *hamē* ? Mais que dire alors d'une phrase similaire (8b) où seul l'adverbe *dā'im* est présent ?

(8) a. *dā'im ba-qūr va hind va sind tāxtanhā hamē burdandē*

« ils lançaient continuellement des attaques sur Qūr, l'Inde et le Sind » (TS 177, 1)

b. *bād-i šumāl dā'im āyad ānjā*

« le vent du nord souffle continuellement à cet endroit » (TS 12, 2)

On pourrait penser que *hamē* fait défaut dans la seconde occurrence parce qu'il n'est pas encore grammaticalisé à l'époque de TS. Mais alors comment interpréter (9a),

<sup>580</sup> Les critères esthétiques ne sont pas non plus étrangers à ces flottements.

<sup>581</sup> Cf. *infra*, § 9.4.3.1.4.

dans PR qui date du début du XV<sup>e</sup> siècle, où justement les autres critères ont montré que *mē-* était à cette époque-là intégré au système ?

(9) a. *majlis-i ō dā'im bā našīd-i aš'ār-i ābdār va nukāt čūn durr-i šāhvār va nūšānūš-i sāqī va barīq-i turkān almāqī talāqī būd / yāylāqī-mahallē mē būd* (Ms. Z)

« ses banquets étaient sans cesse la rencontre de la récitation des poètes de grande qualité et de choses comme des perles dignes d'un roi, la consommation du vin de l'échanson et le faste des Turcs Almāqī / ses banquets étaient sans cesse le quartier d'été de la récitation des poètes de grande qualité et de choses comme des perles dignes d'un roi, la consommation du vin de l'échanson et le faste des Turcs » (PR 62, 13-14 ; et note 26)

b. *va dā'im ba-ğaş va fujūr va ba-šurb-i xamr mašğūlī mē namūd*

« et il était continuellement occupé à la tromperie, à la débauche et à boire du vin » (TT 182a, 16)

Dans (9a), *mē-* serait-il absent en raison du verbe *būdan* ? Cela pose en amont la question de savoir si le morphème peut accompagner tout type de verbes. Remarquons simplement que le manuscrit Z présente la forme *mē būd* : le verbe *būdan* peut donc être marqué par le morphème *mē-*, contrairement au persan contemporain. Son absence signifierait-elle alors qu'avec l'adverbe *dā'im*, il demeure plus longtemps facultatif ? On peut même aller jusqu'à se demander si, en fait, ce n'est pas *dā'im* qui marque la durée et non pas (*ha*)*mē*, même dans des occurrences comme (9b).

Lazard<sup>582</sup> a montré que dans les premiers siècles, la présence du morphème n'avait rien d'obligatoire. Pour les siècles plus récents, cela semble être encore le cas. Si l'on compare les manuscrits, on s'aperçoit qu'il existe des variantes entre marquage et non-marquage dans PR : *kardand* et *mē kardand*, « ils firent/ils firent » (PR 38, 13 et note 15 en Z) ; *mē yāft* et *yāft*, « il trouvait/il trouva » (PR 43, 17 et note 28, en G<sub>2</sub> et Z) ; *mē dāšt* et *dāšt*, « il avait/il eut » (PR 58, 18 et note 17, en G) ; *mē namūd* et *namūd*, « il montrait/il montra » (PR 60, 12 et note 14, en G<sub>2</sub>) ; *namūdān* et *mē namūdān*, « je montrais/je montrai » (PR 61, 25 et note 24, en M<sub>2</sub>) ; *mē namūdand* et *namūdand*, « ils montraient/ils montrèrent » (PR 64, 4 et note 10, en Z). Or dans chacune de ces occurrences, les verbes sont liés à des contextes de concomitance, de durée limitée ou de

---

<sup>582</sup> Lazard 1963, pp. 283-284, § 368.

fréquentatif. Il sera alors compliqué de savoir si c'est *mē-* qui marque ces valeurs ou si, au contraire, nous pensons les y déceler à cause du contexte. Nos conclusions seront provisoires. Ne perdons pas de vue que la forme sans *(ha)mē* est une forme non marquée et donc neutre, et que l'énonciateur peut toujours choisir entre la forme non marquée, neutre, et la forme marquée s'il entend insister sur une valeur. Que le marquage ne soit pas obligatoire expliquerait que l'on trouve une forme non marquée dans des contextes similaires à ceux où apparaît la forme marquée.

### 9.2.6. De l'adverbe au préfixe : époque de la grammaticalisation

Adverbe en moyen perse, *hamē* est devenu particule dans les textes pehlevi tardifs. Mais est-ce encore le cas dans nos premiers textes ? Ou est-il déjà devenu préfixe ? La situation est contrastée et l'avancée de la grammaticalisation est inégale selon les textes et selon les critères d'évaluation envisagés :

– HM présente les seules occurrences postposées de notre corpus. La négation, comme l'élément nominal ou le préverbe des locutions, s'intercalent parfois entre le morphème et le verbe. Ces critères confèrent à *(ha)mē* un statut de particule. Néanmoins, à côté de ces traits archaïques, on trouve surtout la forme brève *mē-* qui parfois peut aussi indiquer une modernisation due au copiste.

– Dans TS, il y a un seul cas de redoublement du morphème. La forme longue n'y est pas rare non plus et *(ha)mē* apparaît à plusieurs reprises séparé du verbe. Tout donne donc à voir ici moins un préfixe qu'une particule.

– En judéo-persan, la situation est archaïque quant au fait que le morphème peut être répété et se rencontre essentiellement, voire exclusivement dans TE<sub>2</sub> et JP (hors JP3), avec la forme longue *hmy*. En revanche, sa place est plus fixe qu'elle ne l'est dans les textes du nord-est de la même époque, ce qui dénote un stade plus avancé de grammaticalisation.

Dès la période intermédiaire (TJG et TH), le morphème se comporte comme un préfixe : forme brève, place fixe et non redoublement.

### 9.3. Rôle du verbe sur la présence du morphème : sémantisme, voix, mode

Avant d'aborder la ou les valeurs possibles de *(ha)mē*, nous nous demanderons si ce morphème peut se construire avec tous les verbes du lexique, et s'il peut aussi se combiner à la voix passive et à des modes autres que l'indicatif.

### 9.3.1. Verbes simples et verbes composés

On trouve indifféremment (*ha*)*mē* avec des verbes simples et des verbes composés, et ce, quelle que soit l'époque des textes : *mē tābad*, « il rayonne » (HM 14, 14), et *vasiyat mē kunad*, « il recommande » (HM 56, 2-3) ; *mēraftand*, « ils allaient » (TT 183a, 12), et *faryād mēkunand*, « ils crient » (TT 186a, 2<sup>de</sup> marge, 1). On ne remarque pas non plus de distinction dialectale : dans les textes judéo-persans, le morphème est employé avec les verbes simples (*hmy kw'nd*, « il appelle », en JP4 I', 12) comme avec les verbes composés (*dl' hmy kwnd*, « il montre », en JP4 I', 6-7).

L'unique différence de traitement ressortit à la place qu'occupe le morphème avec les verbes composés, et seulement dans les premiers textes<sup>583</sup>.

### 9.3.2. Sémantisme du verbe

Dans beaucoup de langues, et à un degré plus ou moins important, le sens même du verbe peut affecter la morphologie et la valeur de la forme verbale. Par exemple, les formes du progressif anglais sont incompatibles avec certains verbes. Sans qu'il soit aussi question d'incompatibilité, le sémantisme du verbe peut parfois modifier la valeur de la forme verbale. Ainsi en persan contemporain, la périphrase progressive, formée à l'aide de *dāštan*, « avoir », prend une valeur différente avec des verbes tels que *istādan*, « être debout », *nešastan*, « être assis », et *xābidan*, « être couché », « dormir » : à la forme progressive, ces verbes expriment que l'on est sur le point de « se lever », sur le point de « s'asseoir », ou sur le point de « se coucher »<sup>584</sup>.

Bybee et Dahl<sup>585</sup> mentionnent l'éventualité suivante : les morphèmes marquant certains modes de procès, tels que l'itératif et l'inchoatif, se combinent à l'origine avec un seul type de verbes, téliques pour le premier cas, statifs pour le second. Au cours de leur grammaticalisation, ces morphèmes tendraient ensuite à marquer tous les verbes. Wallace<sup>586</sup> également souligne qu'il existe des interférences entre l'aspect et le sémantisme des verbes.

Cela nous conduit à interroger l'emploi de (*ha*)*mē* avec les diverses catégories de verbes, statifs et dynamiques, téliques et atéliques<sup>587</sup>.

---

<sup>583</sup> Cf. *supra*, § 9.2.2.2.

<sup>584</sup> Dehghan 1972, p. 200.

<sup>585</sup> Bybee et Dahl 1989, p. 64.

<sup>586</sup> Wallace 1982, p. 203. On a le même constat chez Comrie (1981, p. 35) et, plus en détail chez Cohen (1989, pp. 75-80). Plus récemment encore, chez Lazard 2003a, p. 361.

<sup>587</sup> Classification plus adéquate que celle de Vendler (1957), même revue par Recanati et Recanati (1999).

### 9.3.2.1. Verbes statifs et verbes dynamiques

Comme il y a interaction entre aspect et sémantisme du verbe dans d'autres langues<sup>588</sup>, on se posera la question pour *(ha)mē*. Existe-t-il une différence d'emploi entre verbes statifs et verbes dynamiques ? Par verbes statifs<sup>589</sup>, on entend les verbes qui indiquent un état<sup>590</sup>, et par verbes dynamiques, ceux qui supposent une activité.

Le morphème *(ha)mē* est employé avec les verbes statifs<sup>591</sup> comme avec les verbes dynamiques. Il en est ainsi pour les verbes statifs *būdan*, « être », *dānistan*, « savoir », *dīdan*, « voir », par exemple<sup>592</sup>. Il n'y a donc pas de restrictions d'emploi en fonction du verbe.

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
<i>būdan</i>	1	3	6 / 2	1	4	1	6	7	8	2
<i>dānistan</i>					4	1	3	6	6	
<i>dīdan</i>	1		3 / 4	4	2			3	1	1

#### 9.5. *(ha)mē* et 3 verbes statifs

On peut néanmoins constater que, sans qu'il en soit exclu, le morphème apparaît moins souvent avec les verbes statifs<sup>593</sup>. Prenons comme exemple le verbe *būdan*, « être ». Dans quelques occurrences, il est marqué de *mē-*, qu'il soit employé dans son sens de « rester », d'« exister », ou dans un usage attributif (10).

#### (10) a. *ba-har jā ki yak hafta mē būd*

« dans chaque lieu où il restait une semaine » (PR 20, 23)

<sup>588</sup> Cf. Comrie 1981, pp. 48-51 et Cohen 1989, pp. 73-75.

<sup>589</sup> Nous préférons la terminologie verbe statif à celle de verbe d'état car cette dernière est souvent synonyme de verbe attributif. La catégorie des verbes statifs englobe les verbes attributifs mais concerne aussi des verbes comme « avoir », « savoir », entre autres.

<sup>590</sup> Il conviendrait plutôt de parler de situation stative et de situation dynamique, sans quoi certaines occurrences pourraient être mal interprétées. Ainsi dans la phrase *ān šariyān-ast ki-ba-sōy-i dimāg mē bar ayad* (*ayad* écrit avec un *alef* simple), « c'est cette artère qui monte vers le cerveau » (HM 70, 1), le verbe *bar āmadan*, « se lever », « monter », qui est un verbe dynamique, est ici clairement employé dans un contexte statif. Le morphème *mē-* manque d'ailleurs dans le manuscrit F (HM 70, note 2). Nous continuons néanmoins de parler de verbes statifs, sans bien sûr négliger les contextes dans lesquels ils sont employés.

<sup>591</sup> Ainsi nous le trouvons avec le verbe *dāštan*, « avoir » (par exemple RA 299a, 7), contrairement à ce qu'affirme Windfuhr (1979, p. 96). Il en est aussi des attestations dans le *Codex Cumanicus* (Bodrogligeti 1971, p. 78). La forme *mēdāram* est encore attestée en Afghanistan et en Inde au début du XX<sup>e</sup> siècle (Phillott 1919, p. 265).

<sup>592</sup> Nous écartons des verbes comme *nišastan*, « s'asseoir », « être assis ». Quand ils sont préfixés de *(ha)mē*, ils indiquent l'entrée dans l'état et non l'état lui-même. Par exemple : *tu bārē čirā namē nišīnī*, « enfin, toi, pourquoi ne t'assieds-tu pas ? » (RA 21a, 9).

<sup>593</sup> Voir aussi l'exemple de la note 590 où nous avons signalé que *mē-* est absent du manuscrit F.

b. *vai xāmōš mē būd*

« il restait silencieux » (RA 307a, 10-11)

Dans d'autres exemples, *būdan* est à la forme non marquée alors qu'il est sur le même plan syntaxique que des verbes marqués par *(ha)mē* (11). On ne peut prétendre que ce phénomène est ici à mettre au compte du caractère facultatif du morphème puisqu'on rencontre encore ce type d'occurrences non marquées dans les textes les plus récents (11b), où *mē-* est devenu préfixe, c'est-à-dire quand il est entré dans le système verbal. Cette absence possible de marquage avec *būdan* pourrait alors expliquer l'absence du préfixe *mi-* avec ce verbe en persan contemporain<sup>594</sup>.

(11) a. *va hamēša hazār mard andar sīstān ba-rōzgar-i vai 'āsī būdand, va ō hamē girift va kušt*

« et à son époque, mille hommes étaient toujours en révolte au Sistan, et il en capturait et les tuait » (TS 360, 9)

b. *va gāhē qadīd tanāvul mēfarmūd va az jumla ahabb ta'ām nazd-i an-hazrat<sup>595</sup> gōšt būd va mēguft...*

« et parfois il mangeait de la viande salée et, de tout, le mets le plus aimé du Prophète (litt. auprès du Prophète) était la viande et il disait... » (RA 304a, 21-22)

Cohen rappelle que si les verbes statifs ne sont en principe pas marqués par des morphèmes qui signifient le progressif, c'est parce que « la notion de durée [...] serait déjà contenue dans le sens général de ces verbes »<sup>596</sup>. La (ou les) valeur de *mē-* pourrait donc être à chercher du côté de cette idée de durée<sup>597</sup>. Le morphème n'est cependant pas exclu avec les verbes statifs. De plus en (11a), comme en (11b), on peut penser que *(ha)mē* marque l'idée de répétition, et que, par conséquent, il manque avec *būdan*, dénué de cette valeur.

<sup>594</sup> Cf. Lazard 1963, p. 297, § 393, 4<sup>e</sup> remarque.

<sup>595</sup> Le démonstratif est écrit avec un *alef* simple.

<sup>596</sup> Cohen 1989, p. 77.

<sup>597</sup> Nous reprenons pour l'instant ce terme de « durée », sans ignorer que tout procès s'inscrit dans une durée. Ce terme peut se justifier par le fait que l'énonciateur a le choix de marquer cette durée à l'aide d'un morphème particulier.



### 9.3.2.2. Télécité

Parmi les verbes dynamiques, la télécité constitue un critère discriminant. Garey définit ainsi la notion : « Atelic verbs are those which do not have to wait for a goal for their realization, but are realized as soon as they begin »<sup>598</sup>. Les verbes peuvent être téléciques ou atéléciques d'un point de vue lexical (« atteindre » est télécique et « travailler », atélécique), ou contextuel (« écrire des lettres pendant des heures » est atélécique tandis qu'« écrire une lettre en deux heures » est télécique). On peut ainsi se demander si *mē-* est indifféremment employé avec ces deux modes de procès, et bien avec la même valeur dans chaque.

On constate que verbes téléciques (12a) et atéléciques (12b) peuvent se combiner avec le morphème.

(12) a. *iskandar šahr-i harāt rā banā mēkunad*

« Iskandar construit la ville de Hérat » (TH 42, 13)

b. *hisāriyān jang bēštar mēkardand*

« les (défenseurs) de la forteresse faisaient davantage la guerre » (TH 757, 7-8)

On peut néanmoins envisager que le morphème soit plus courant avec l'un qu'avec l'autre<sup>599</sup>. Cependant, il faut rappeler que la distinction entre télécique et atélécique n'est pas toujours vierge de toute ambiguïté<sup>600</sup>, ce qui peut donc biaiser les analyses. Ainsi l'occurrence (13) est-elle à interpréter comme télécique ou comme atélécique ? Le choix en faveur de l'un ou de l'autre dépend de l'interprétation que l'on donne à l'objet du verbe *mē sitānd*, soit défini, soit indéfini<sup>601</sup>. Si l'on comprend la phrase comme « il prenait l'argent, les biens, les objets précieux », cela suppose une situation télécique : tant que tout n'est pas pris, le procès ne peut être considéré comme abouti. En revanche, si l'on estime que parmi toutes les richesses, il n'en prenait qu'une partie, alors la situation est atélécique : dès lors qu'il a pris une quantité, aussi infime soit-elle, de chaque élément (argent, biens, objets précieux), le procès est réalisé même s'il est interrompu avant la fin.

---

<sup>598</sup> Garey 1957, p. 106. Voir aussi Lazard 2003a, p. 360.

<sup>599</sup> Pour des faits de langue, le changement de valeur commence parfois avec un certain type de verbes puis s'étend aux autres (Haspelmath 1998, p. 33). Que le marquage ait lieu plus fréquemment avec un type de verbes qu'avec un autre peut s'inscrire dans ce processus.

<sup>600</sup> Cf. Comrie 1981, p. 46.

<sup>601</sup> Sur ces considérations, voir Verkuyl 1993, pp. 71-190.

(13) *va nuqūd [va] amvāl va nafāyis mē sitānd*

« il prenait l'/de l'argent, les/des biens et les/des objets précieux » (TH 56, 6-7)

A cette double option, il faut ajouter la confusion qui peut naître du croisement entre télicité et habitude. Comrie<sup>602</sup> donne de l'exemple « cats drown if you put them in deep water » une interprétation atélique. Cependant, en utilisant le test des compléments de temps introduits par « en » (pour le télique) et « pendant » (pour l'atélique)<sup>603</sup>, on s'aperçoit que cette vérité générale serait à lire comme télique : « les chats se noient en cinq minutes quand on les plonge en eau profonde » et non « pendant cinq minutes », énoncé qui est agrammatical.

Dans ces conditions, il est difficile, si ce n'est impossible, d'établir les proportions exactes du marquage de chaque type de verbes dans notre corpus.

### 9.3.3. *(ha)mē* : lien avec une voix et un mode particuliers ?

Le morphème *(ha)mē* peut donc se rencontrer avec tout type de verbes sur un plan lexical (verbes simples comme composés, statifs comme dynamiques, téliques comme atéliques). Mais qu'en est-il d'éventuelles restrictions d'emploi liées à la morphologie verbale ? En d'autres termes, le morphème peut-il se combiner aux différentes diathèses et aux différents modes ?

#### 9.3.3.1. La diathèse passive

Si nous devons nous interroger sur la voix verbale, c'est parce qu'il existe parfois des incompatibilités entre diathèse et aspect. Ainsi l'anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut combiner l'aspect progressif avec un verbe conjugué au passif. Delancey<sup>604</sup> souligne qu'une phrase du type « the/a house is being built » est agrammaticale à ce stade d'évolution de l'anglais.

Dans les premiers textes du corpus comme dans les derniers, *(ha)mē* peut être combiné à toutes les formes verbales passives, qu'elles soient synthétiques (14a) ou analytiques (14b).

(14) a. *y'y nwtm mkšwl hmy kw'nyhd*

« Dieu est appelé *nwtm mkšwl* » (TE<sub>1</sub> 9, 25)

<sup>602</sup> Comrie 1981, p. 45.

<sup>603</sup> Ce test est le plus courant pour distinguer les deux situations. Cf. par exemple Verkuyl 1993, p. 4 ; Lazard 2003a, p. 360.

<sup>604</sup> Delancey 1982, p. 173.

b. *dar-īn bāb xātma'ē zikr kardā mēšavad*

« dans ce chapitre, une conclusion est mentionnée » (RA 3a, 9)

Cela montre clairement que dans l'histoire du persan, il n'y a pas eu de restriction d'emploi de *(ha)mē* en fonction de la diathèse.

### 9.3.3.2. *(ha)mē*, caractéristique d'un mode ?

#### 9.3.3.2.1. Impératif

Le préfixe *mi-*, successeur du morphème *(ha)mē*, n'apparaît qu'au mode indicatif en persan contemporain. Cette restriction d'emploi existait-elle déjà à un stade antérieur ? Comme nous verrons<sup>605</sup> qu'une distinction entre indicatif et subjonctif n'est pas pertinente dans le persan des premiers siècles, nous étudierons d'autres formes modales. La seule différence marquée morphologiquement se situe au niveau de l'impératif : la deuxième personne du singulier se caractérise par le radical de présent nu, sans désinence personnelle. Or nous constatons que *(ha)mē* est susceptible de marquer une forme d'impératif (15).

(15) *bar hamān sunnat ki aslāf-i xavārij raftand hamē rau*

« suis la même coutume que les anciens kharidjites » (TS 203, 9)

Cependant, nous n'avons relevé que cette unique occurrence dans tous nos textes, de plus elle apparaît dans un ouvrage ancien et sous sa forme longue. On pourrait alors supposer que *hamē* fonctionne ici avec son sens premier de « sans cesse », indiquant par là que l'action doit être continuée. C'est ce que confirment les occurrences données par Lazard et Seddiqiyān<sup>606</sup>. On remarquera d'ailleurs qu'elles proviennent toutes de textes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Il y aurait donc tout lieu de penser que *(ha)mē* ne se combine plus avec l'impératif après le XI<sup>e</sup> siècle. Pour la période intermédiaire, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, son absence peut être due à un hasard du corpus car TJG ne présente aucun impératif dans les pages analysées et TH, seulement une dizaine. En revanche, aucune des très nombreuses formes d'impératif de RA (52) n'est non plus préfixée de *mē-* : c'est donc au plus tard au XV<sup>e</sup> siècle que la combinaison *mē-* et impératif a disparu.

<sup>605</sup> Cf. *infra*, quatrième partie.

<sup>606</sup> Lazard 1963, pp. 282-283, § 367 ; Seddiqiyān 1383/2004, p. 102.

### 9.3.3.2.2. Subjonctif

Dans notre période, il n'y a pas de marque morphologique propre au subjonctif par rapport à l'indicatif. Cela étant, on peut toutefois chercher si le morphème apparaît dans des contextes où l'on aurait attendu le subjonctif en persan contemporain. Rappelons que s'il n'existe pas de servitude grammaticale, le subjonctif est attendu après certains verbes et dans certaines subordonnées qui suggèrent une idée de doute, de supposition ou d'éventuel<sup>607</sup>.

Ainsi les verbes « falloir », « pouvoir », et « vouloir », sont suivis du subjonctif en persan contemporain. Dans notre corpus, lorsque ces verbes régissent un verbe conjugué, ce dernier est préfixé de *(ha)mē* dans 2 occurrences, dont une à la fin de notre période (16). Lazard<sup>608</sup> en donne d'autres exemples pour les premiers siècles.

(16) *natawānad az-īn hikāyat raušan mēšavad ki...*

« il ne peut pas être clair d'après cette histoire que... » (TT 180b, 2<sup>e</sup> marge, 2-4)

Pour des raisons sémantiques similaires, on attend un verbe au subjonctif dans les propositions subordonnées finales. Or, de nouveau, cela n'exclut pas le morphème (17)<sup>609</sup>.

(17) *si rōz bifarmūdam tā īn hamē x'arad*

« j'ordonnai qu'il mange cela pendant trois jours » (HM 385, 9)

Ainsi tout au long de notre période, *(ha)mē* n'est en rien réduit à l'expression de l'indicatif, et il peut marquer des verbes apparaissant dans des phrases où le persan contemporain emploie le subjonctif.

## 9.4. Valeurs de *(ha)mē*

Les valeurs de *(ha)mē* relèvent de l'aspect (accompli vs inaccompli, concomitant vs non concomitant) et des modes de procès (continuatif, fréquentatif). Les modes de procès sont pourtant moins souvent intégrés dans le système verbal des langues que ne le sont d'autres catégories et ils sont plus fréquemment exprimés de manière lexicale<sup>610</sup>.

<sup>607</sup> Lazard 2006b, pp. 207-208, § 202 ; pp. 209-210, § 203 et pp. 229-230, § 220.

<sup>608</sup> Lazard 1963, pp. 289-290, § 378.

<sup>609</sup> *Ibid.* pour d'autres exemples.

<sup>610</sup> Cf. Lazard 2003a, pp. 360-361.

#### 9.4.1. Evolution de la valeur du morphème

En moyen perse, *hamē* marque l'aspect duratif d'une action ; à cette valeur s'ajoute un sens itératif, et même progressif en moyen perse manichéen<sup>611</sup>. La notion de durée est néanmoins à utiliser avec parcimonie, comme le rappelle Cohen, « dans la mesure où il y a procès en déroulement, il est bien évident qu'il y a [...] une durée »<sup>612</sup>. Le morphème nécessiterait une étude approfondie de sa valeur en moyen perse. Pour le persan, nous préférons le terme de continuatif<sup>613</sup>, d'autant que dans des exemples où l'action semble s'inscrire dans une durée évidente, le verbe n'est pas marqué par *mē*-<sup>614</sup>.

En persan contemporain, *mi-* est un marqueur d'inaccompli, à la fois concomitant et non concomitant<sup>615</sup>. Toutefois, il existe un net déséquilibre entre les deux formes *mikonad* et *mikard*. A l'indicatif, la première ne s'oppose à aucune autre forme construite sur le radical du présent tandis que la seconde, elle, s'oppose à *kard*. En outre, l'imparfait *mikard* est susceptible de noter aussi la durée limitée, soit une forme d'accompli<sup>616</sup>.

Entre un adverbe duratif en moyen perse et un marqueur d'inaccompli en persan contemporain (sans compter l'expression de la durée limitée), quelles sont les valeurs que l'on rencontre dans nos textes ? Pour y répondre, nous allons d'abord essayer de répartir ces différentes valeurs. "Essayer", puisque nous sommes aux prises avec plusieurs difficultés. Ici plus qu'ailleurs, il s'avère délicat de distinguer ce qui relève de la valeur du morphème de ce qui relève du contexte : c'est l'écueil que signale Cohen<sup>617</sup> à propos des formes arabes. D'autre part, la différence est parfois ténue entre continuatif et progressif, entre continuatif et répétition, et entre répétition et distributif. L'image qui apparaît dans le tableau suivant est donc une image aux contours légèrement flous et les pourcentages du graphique qui l'accompagne doivent être interprétés avec réserve.

---

<sup>611</sup> Cf. *supra*, § 9.1.

<sup>612</sup> Cohen 1989, p. 73. Ainsi nous éviterons le terme « duratif » pour décrire (*ha*)*mē*, ne suivant pas sur ce plan les analyses de Gray (1937, p. 307) et de Windfuhr (1979, p. 96). Sur ce problème de durée, Tesnière 1923, p. 274, à propos de l'imparfait français.

<sup>613</sup> Voir Lazard 2003a, p. 363.

<sup>614</sup> Faršidvard 1352/1973a, I, p. 29. C'est le constat de Confais (1995, p. 212) pour l'imparfait français.

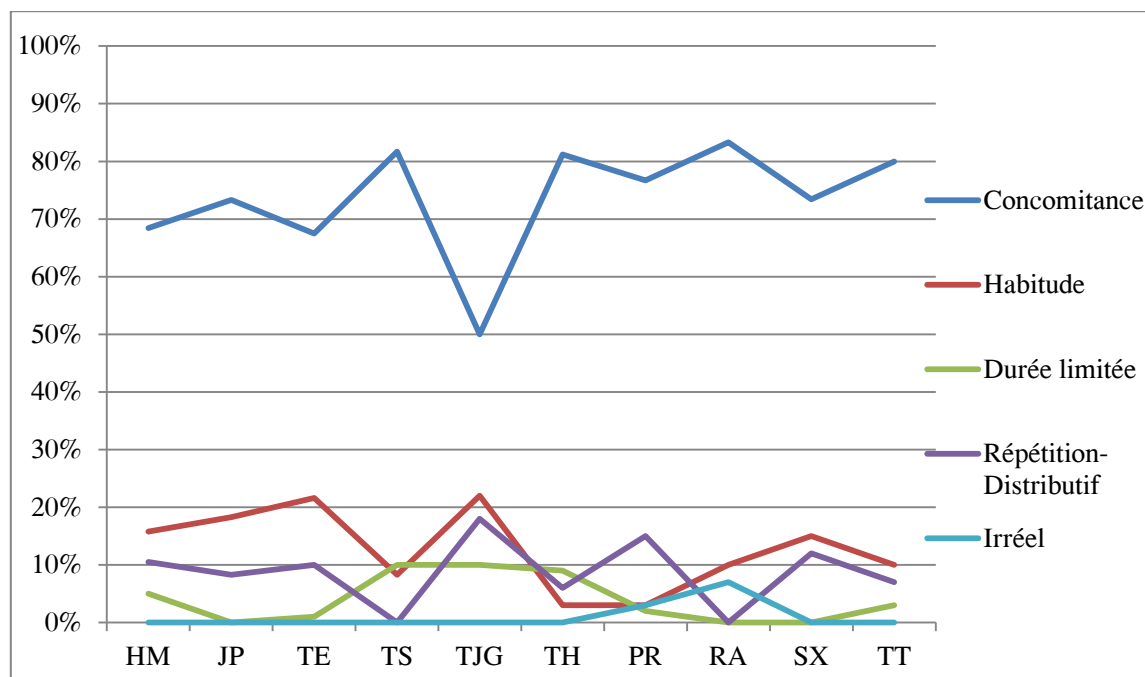
<sup>615</sup> Lazard 2003a, p. 362.

<sup>616</sup> Cf. Lazard 1987a, pp. 349-350 et 2003a, p. 363.

<sup>617</sup> Cohen 1989, pp. 84-85.

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
Concomitance	13	44	44/37	49	30	26	46	50	44	48
Habitude	3	11	12/14	5	13	1	2	6	9	6
Durée limitée	1		0/1	6	6	3	1			2
Répétition-Distributif	2	5	4/8		11	2	9		7	4
Irréel (passé)							2	4		

9.6. Les valeurs de  $(ha)m\bar{e}$  sur un échantillon de 60 occurrences<sup>618</sup>



9.7. Répartition des différentes valeurs de  $(ha)m\bar{e}$

Il ressort qu'il y aurait peu d'évolutions dans la valeur de  $(ha)m\bar{e}$  entre nos premiers et nos derniers textes. Le morphème marque principalement la concomitance<sup>619</sup>. La faible baisse constatée dans TJG n'est en rien significative : si l'on analyse non plus 60, mais 120 occurrences, on aboutit à un pourcentage de 78,3 %, ce qui est alors plus conforme aux données des autres textes.

Les chiffres exprimant l'habitude sont très inégaux et aucune évolution particulière ne se dessine : ces variations sont davantage imputables aux types des textes qu'à un véritable changement de valeur. En revanche – ce que masque notre présentation qui ne distingue pas le présent et le passé –, l'habitude dans le passé commence à être marquée par  $m\bar{e}$ -, qui supplante peu à peu  $-\bar{e}$  à partir de PR. L'autre valeur de  $-\bar{e}$ , l'irréel, est elle

<sup>618</sup> Seuls HM et TH contiennent moins d'occurrences dans les passages retenus pour les calculs.

<sup>619</sup> L'intuition de Lazard (2003a, p. 365) nous a orientée vers cette lecture, féconde. Nous remercions Monsieur Lazard de nous avoir permis d'approfondir cette approche lors d'échanges.

aussi progressivement portée par  $m\bar{e}$ -. Ce phénomène d’extension sera étudié au chapitre 10.

Le préfixe  $m\bar{e}$ - apparaît très peu pour signifier la durée limitée, si ce n’est dans TS, TJG et TH, où il est plus fréquent. Nous n’en avons même rencontré aucun exemple dans RA. Les valeurs de répétition (fréquentatif et distributif) sont un peu plus représentées par nos occurrences mais elles manquent dans RA.

#### 9.4.2. La concomitance

C’est un fait que tout au long de notre période,  $(ha)m\bar{e}$  marque essentiellement la concomitance. Nous retenons ce terme, et non celui de progressif parce que, contrairement au progressif, la concomitance est possible avec des verbes statifs et avec la négation. Or ces deux critères sont généralement exclus avec la notion de progressif proprement dite<sup>620</sup>.

Etayée par des exemples tirés de nombreuses langues, l’étude de Cohen<sup>621</sup> a mis en lumière le rôle majeur de l’aspect concomitant, qui se combine à l’inaccompli ou à l’accompli. Pour  $(ha)m\bar{e}$ , c’est avec des formes d’inaccompli que nous le trouvons utilisé, au présent comme au passé. Avec un verbe au passé, il indique que l’action était en cours lorsqu’un autre procès survint ; avec un verbe au présent, il s’ajoute à cette possibilité celle, plus fréquente, de la concomitance entre le procès et le moment d’énonciation.

Voici comment se répartissent ces deux valeurs de concomitance : l’une par rapport à un autre procès, l’autre par rapport au moment d’énonciation. Hélas, aucune ligne d’évolution ne s’en dégage parce que l’emploi de l’un et l’autre est tributaire du type de textes. On remarque seulement que la valeur existe dans tous les textes ; pour son absence dans HM comme marqueur de concomitance avec un autre procès, cela tient au texte, il est médical et il ne comporte aucun passage narratif.

	HM	JP	TE	TS	TJG	TH	PR	RA	SX	TT
/autre procès		6	17/13	43	25	13	31	21	28	30
/énonciation	13	36	27/24	6	8	13	17	29	16	20

9.8.  $(ha)m\bar{e}$ , marqueur de concomitance

##### 9.4.2.1. $(ha)m\bar{e}$ , marqueur de concomitance au passé

Le morphème indique que le procès est en train de se dérouler à un moment donné du passé. En persan contemporain, l’imparfait porte encore cette valeur<sup>622</sup>. Mais

<sup>620</sup> Cf. Comrie 1981, pp. 32-40 ; Dahl 1985, pp. 92-93 ; Bybee *et alii* 1994, p. 126.

<sup>621</sup> Cohen 1989.

<sup>622</sup> Lazard 1987b, p. 110.

contrairement au persan contemporain, *(ha)mē* souligne la concomitance entre cette action et une autre, soit qui est déjà mentionnée (18a), soit qui survient (18b).

(18) a. p'n wqt ky nbwkdncr b' mcrym 'md w-mlḥmh **hmy krd...**

« à cette époque où Nabuchodonosor vint en Egypte et fit la guerre, ... » (TE<sub>2</sub> 172, 15)

b. *dar-īn miyān 'auratē nān **mē puxt** nāgāh gāfīl šud*

« au centre, une femme cuisait du pain, soudain elle eut un moment d'inattention (litt. devint inattentive) » (TH 34, 19)

A côté de la structure en parataxe des exemples (18), on peut trouver le morphème de concomitance dans des subordinées : ou complétives, concomitantes de la principale (19a), ou relatives (19b), ou – et surtout – temporelles (19c).

(19) a. *šanīd ki az kinār-i Z **mē āmad***

« il entendit qu'il venait près de Z » (TT 186a, 1<sup>re</sup> marge, 14)

b. *yakē mard dīdam ki nūr [az-ō] tā āsmān **hamē bar šud***

« je vis un homme duquel s'élevait une lumière vers le ciel » (TS 65, 18-19)

c. *rōz-i dīgar čūn qaum ba-'aidgāh bērūn **mēraftand** ibrahīm guft...*

« le lendemain, alors que la tribu sortait vers le lieu de la fête, Abraham dit... » (RA 18a, 17)

On constate que cette valeur se trouve dans tous nos textes, quels que soient la période et le dialecte :

- XI<sup>e</sup> siècle, sud-ouest (18a).
- XI<sup>e</sup> siècle, nord-est (19b).
- XIV<sup>e</sup> siècle, nord-est (Hérot) (18b).
- XV<sup>e</sup> siècle, nord-est (Hérot) (19c).
- XVI<sup>e</sup> siècle, sud-est (19a).

De cette valeur découle un autre emploi possible du morphème. Comme le procès marqué par *(ha)mē* est en cours au moment où un autre procès survient, il s'inscrit en arrière-plan de celui-ci. De fait, il peut être considéré comme un cadre du récit qui est



exprimé par le procès principal. Il peut alors aussi marquer la description, en (20) par exemple.

(20) *ba-lab-i āb-i hīrmand ki ba-dar-i šahr mēraft*

« au bord de la rivière Hīrmand qui coulait aux portes de la ville » (TS 379, 6)

#### 9.4.2.2. *(ha)mē*, marqueur de concomitance au présent

Lorsqu'il existe deux formes de présent dans une langue, il s'avère que l'une est plus récente que l'autre et qu'elle dérive du concomitant<sup>623</sup>. C'est par le prisme de cette valeur de concomitance que nombre de formes du type *mēkunad* sont à analyser.

Avec un verbe au présent, il y a concomitance, soit avec un autre procès exprimé lui aussi par un verbe au présent (21), soit avec le moment d'énonciation (22)<sup>624</sup>, et c'est le cas le plus courant. Cela ne signifie pas pour autant qu'on ne le rencontre avec cette dernière valeur que dans le discours (22a) ; il se trouve aussi dans le récit (22b).

(21) *tysy kw cm'-yš p' k'r hmy kwhd p' lwgt yhyd by kwnd*

« quand on veut (exprimer) le collectif pour une question, on (le) fait par un mot au singulier » (JP4 IV', 1-2)

(22) a. *pidar-am ġam-i kārē namē x'arad*

« mon père ne se soucie d'aucune affaire » (TJG 254, 13)

b. *ba-šarh ihtiyāj namē namāyad ki...*

« il n'est pas besoin de décrire (ici) que... » (TJG 251, 8)

En (22), les verbes marqués sont à la forme négative. C'est grâce à de telles occurrences que l'on constate que la concomitance recouvre un champ plus large que ne le fait le progressif, qui, lui, n'est employé qu'à la forme affirmative.

#### 9.4.3. Valeurs liées au sens premier de *(ha)mē* : « sans cesse »

De la concomitance ne peuvent dériver toutes les autres valeurs, notamment celles de la durée limitée et de l'habitude. Le lien qui unit toutes les valeurs est à chercher dans le sens premier du morphème, « sans cesse », et ce, même pour la concomitance. De cette

<sup>623</sup> Bybee *et alii* 1994, p. 144.

<sup>624</sup> Nous avons écarté la notion d'emphase que Paper (1968, pp. 484-485) a cru déceler : l'exemple qu'il donne est proche de cette occurrence (22a).

origine de continuatif s'ensuivent d'autres valeurs, dont certaines sont inattendues avec un morphème qui ne semblait dévolu qu'à noter l'aspect inaccompli.

#### 9.4.3.1. Répétition

Dans certaines occurrences, le morphème *(ha)mē* est présent dans des contextes évoquant explicitement l'idée de répétition<sup>625</sup>. La notion de répétition se scinde en itératif et fréquentatif : l'itératif indique une répétition survenue en une seule occasion, tandis que le fréquentatif suppose que la répétition a eu lieu à différents moments<sup>626</sup>. La notion englobe aussi les valeurs de distributif et de réciprocité.

##### 9.4.3.1.1. Itératif et fréquentatif

Même s'il est évident qu'itératif et fréquentatif sont des valeurs contiguës, le morphème fonctionnerait différemment avec l'un et l'autre. Il accompagne le fréquentatif<sup>627</sup>, et ce, quelle que soit l'époque, comme en témoignent (23a) et (23b), mais nous n'avons trouvé aucune occurrence où il marquerait l'itératif<sup>628</sup>. Seul (24a) pourrait avoir cette valeur, et encore peut-on en douter : le contexte ne nous permet pas de savoir si lesdites paroles ont été répétées en une seule et unique occasion ou en plusieurs. Etant donné le caractère isolé de cette occurrence, on peut conjecturer que la seconde hypothèse est la bonne. En revanche, en (24b), avec l'itération clairement exprimée par *du naubat yā si naubat*, « à deux ou trois reprises », le verbe n'est pas marqué. On peut alors penser que le fréquentatif, contigu à l'itératif, est aussi contigu à la valeur d'habitude<sup>629</sup>, et qu'il est plus proche de celle-ci qu'il ne l'est de celui-là<sup>630</sup>. Or nous allons voir que *(ha)mē* note aussi l'habitude, initialement dans le présent, puis plus tard également dans le passé<sup>631</sup>.

(23) a. *har jāy kī mē gōyam kī [...], mē x'āham kī*<sup>632</sup>...

« à chaque endroit où je dis que [...], je veux que... » (HM 54, 18-19)

---

<sup>625</sup> Sur le lien entre concomitance et répétition en anglais, voir Cohen 1989, p. 219.

<sup>626</sup> Bybee *et alii* 1994, p. 160 et p. 167.

<sup>627</sup> Pour ces exemples de fréquentatif, notons qu'il n'existe pas de reduplication du morphème comme on le trouve dans d'autres langues (Bybee *et alii* 1994, pp. 166-174).

<sup>628</sup> C'est aussi le cas des occurrences données par Lazard (1963, 292, § 383) pour les textes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles.

<sup>629</sup> (23b) peut d'ailleurs aussi être interprété comme relevant de l'habitude.

<sup>630</sup> Dans son article sur l'imparfait en français, Tesnière (1923, p. 274 et p. 276) écarte la répétition et montre qu'il a une valeur d'habitude. Cependant il ne dit pas si ce terme de répétition comprend aussi le fréquentatif.

<sup>631</sup> Cf. *infra*, § 9.4.3.3 et § 10.4.2.

<sup>632</sup> Les trois *kī* de cette phrase sont écrits avec *yā*.

b. *har rōz hazār rak'at mēguzārd*

« chaque jour il faisait des milliers de prières » (TT 183a, 3<sup>e</sup> marge, 19-20)

(24) a. *ēšān mēgufta and bārḥā ki...*

« ils ont dit plusieurs fois que... » (SX 15a)

b. *du naubat yā si naubat farmūd ki...*

« il prononça à deux ou trois reprises... » (RA 308b, 11)

Cette différence de marquage entre itératif et fréquentatif explique l'absence du morphème dans des occurrences telles que (25a), mais elle en justifie la présence en (25b). En effet dans la première, le procès de « tuer » ne se rapporte qu'à une seule journée, précédemment évoquée dans le texte (*ān rōz*, « ce jour-là », en PR 7, 10), tandis que le procès de la seconde occurrence se réitère à chaque fois « qu'il trouvait » quelqu'un à tuer, autrement dit au cours de journées différentes.

(25) a. *har ki-rā yāftand bikuštand*

« tous ceux qu'ils trouvèrent, ils les tuèrent » (PR 7, 18-19)

b. *har čī narīna yāft andar turkistān hamē kušt*

« chaque (être) de sexe masculin qu'il trouvait au Turkestan, il (le) tuait » (TS 36, 2-3)

#### 9.4.3.1.2. Distributif

Le distributif est un cas particulier de répétition : l'agent du procès qui se répète n'est jamais le même. Cette valeur se combine avec l'itératif (26) ou le fréquentatif (27), c'est-à-dire que l'action a lieu à plusieurs reprises, en une occasion ou en plusieurs.

En (26), il s'agit d'un seul jour de combats mais, contrairement à (25a) où nous avons constaté une absence de marquage, ceux qui « trouvaient les moyens de fuir » sont en réalité de nouveaux combattants, à chaque fois que le procès se répète. Ce n'est donc pas ici l'itératif qui est marqué, mais bien la valeur de distributif qui s'y ajoute.

(26) *agar asbāb-i gurēxtan mē yāftand jān bērūn mē burdand va-illā dar dast-i sarbadārān mē uftād*

« s'ils trouvaient les moyens de fuir, ils sauvaient leur vie, autrement elle tombait entre les mains des Sarbadārs » (PR 7, 22-23)

Pour (27), le complément *dar har daurē va qarnē*, « à chaque époque et à chaque siècle », atteste bien du caractère fréquentatif de cette occurrence.

(27) *dar har daurē va qarnē bandagān rā batr-i ni‘mat va naxvat-i sarvat va xayulā-i rafāhiyat az qiyām ba-iltizām-i avāmir-i bārī [...] māni‘ mē āmad-ast*

« à chaque époque et à chaque siècle, pour les hommes, la fougue de la richesse, la vanité de l’opulence et l’arrogance de la prospérité sont venues comme un obstacle à l’exécution par obligation des ordres du Créateur [...] » (TJG 12, 1-3)

#### 9.4.3.1.3. Réciprocité

Le morphème exprime également la notion de réciprocité. En (28), cette notion est renforcée par le pronom de réciprocité *yakdīgar*, « l’un l’autre ».

(28) *va yakdīgar rā ba-nāhaqq mē kuštand*

« et ils s’entretuaient les uns les autres injustement » (RA 6b, 7)

Mais *(ha)mē* ne paraît pas obligatoire : avec ce même pronom, il est absent des occurrences (29), du moins en partie, puisqu’en (29b), dans la même phrase donc, *yakdīgar* s’accompagne ou non du morphème.

(29) a. *ānjā ba-yakdīgar rasīdand*

« là, ils arrivèrent l’un vers l’autre » (TJG 27, 12-13)

b. *va dast dar garībān yakdīgar kaštand va ba-mašq-i sanān va rašq-i sahām va zarb-i husām sar u sīna-i yakdīgar mē šikāftand*

« et ils étaient aux prises les uns avec les autres et dans l’exercice de la lance, le tir de la flèche et le coup de l’épée, ils se fendaient même la tête et la poitrine les uns les autres » (PR 33, 19-20)

#### 9.4.3.1.4. Un morphème facultatif ?

Avec le sens de réciprocité, *(ha)mē* vient parfois à manquer. Mais qu’en est-il plus largement des valeurs liées à la répétition ? Pour les premiers siècles, Lazard constate que le marquage du verbe n’a rien d’obligatoire<sup>633</sup>. Et il en est ainsi pour notre corpus puisqu’il existe des occurrences non marquées, au début de notre période (premier verbe de 25b, *yāft*) comme à la fin (30). On peut trouver des verbes formés sur le radical du présent

<sup>633</sup> Lazard 1963, pp. 283-284, § 368 et p. 293, § 384.

(30a) et sur celui du passé (30b). Dans cette dernière occurrence, le verbe non marqué, *dūr kard*, « il éloignait »<sup>634</sup>, est relié à une forme marquée, *mē šināxt*, « il connaissait ». Ce morphème revêtirait donc un caractère facultatif.

(30) a. *va dar har mähē vai-rā ba balā-i haiz giriftār kunam*

« et chaque mois, je m’occupe d’elle dans les douleurs des menstrues » (RA 9b, 18-19)

b. *va har kas rā ki nisbat bā luqmān va farzandān-i Z jahat-i dōstī mē šināxt hama rā az sāhat-i mamlikat dūr kard*

« et quiconque connaissait une relation d’amitié avec Luqmān et les enfants de Z, il les éloignait tous de la cour de l’Etat » (PR 11, 3-4)

Il est parfois vain de vouloir associer un marquage à l’idée de répétition. C’est ce que signale Confais<sup>635</sup> pour l’imparfait du français. Quand on prend en considération ce caractère facultatif du marquage, on s’aperçoit que ce lien serait tout aussi vain pour nos textes. Mais doit-on alors écarter l’idée selon laquelle le morphème pourrait marquer le fréquentatif ? La distinction entre continuatif et fréquentatif n’est parfois pas simple à déceler. Mellet<sup>636</sup> propose de les distinguer en recourant au sémantisme verbal : lorsque le verbe suppose que le procès est clos, seule l’interprétation itérative/fréquentative est valide. A l’aune de cette hypothèse, c’est donc bien la valeur de fréquentatif qui expliquerait le marquage dans des occurrences telles que (25b) : avec le verbe « tuer », nous avons affaire à un exemple type de procès clos dont parle Mellet. Le marquage accompagne là une situation de fréquentatif.

#### 9.4.3.2. Durée limitée

A l’instar du persan contemporain, on rencontre *(ha)mē* dans des contextes de durée limitée, au début de notre période (31a) comme à la fin (31b).

---

<sup>634</sup> Ou faut-il penser que, alors que le premier verbe souligne le caractère distributif (et réciproque ?) du procès, le second insiste sur le fait que le procès d’« éloigner » ne s’est produit qu’en une seule occasion (« il les éloigna ») ? C’est possible mais le contexte ne nous permet pas de l’affirmer.

<sup>635</sup> Confais 1995, p. 212.

<sup>636</sup> Mellet 1988, pp. 12-13.

(31) a. *va ān nāmhā andar xāna-i ka'aba hamē nihādand az rōzgār-i Z tā āngāh ki pīl rā ba-makka āvardand*

« et on plaçait ces lettres dans la *Ka'aba*, depuis l'époque de Z jusqu'à ce moment où l'on amena des éléphants à La Mecque » (TS 49, 10-11)

b. *va muddatē dar sind ba-sar mē burda*

« il passa un moment dans le Sind » (SX 15b)

On peut s'étonner de voir ce morphème avec une telle valeur. La durée limitée serait-elle afférente à la concomitance ? Force est de constater que la différence est grande : si l'on considère deux procès, la concomitance implique qu'ils se déroulent en même temps tandis que la durée limitée implique que le premier procès marqué par *(ha)mē* est terminé au moment où le second commence. Ainsi en (31a), le procès *hamē nihādand*, « on plaçait », prend fin et n'est donc plus en cours lorsque le procès *āvardand*, « on amena », se produit.

Seul le sens premier de *(ha)mē* peut expliquer que l'on ait une même marque, et pour des inaccomplis, et pour cette durée limitée qui ressortit clairement à l'accompli. Il faut comprendre ces actions comme ayant eu lieu « sans cesse » jusqu'à leur terme. C'est ce que Lazard appelle un accompli continuatif dans le passé<sup>637</sup>.

La durée limitée n'est toutefois pas nécessairement marquée par *(ha)mē*<sup>638</sup>, par exemple en (32).

(32) *davāzdah sāl dar 'imārat-i ō kardand tā tamām šud*

« ils mirent douze ans à sa construction jusqu'à ce que ce fût fini » (TH 39, 11-12)

A propos du persan contemporain, Lazard a montré que le prétérit est un procès vu comme « un tout insécable » tandis que l'imparfait est perçu comme « une succession de moments »<sup>639</sup>. Cette distinction est aussi, et déjà, pertinente dans l'état antérieur de la langue.

Un problème persiste : si le sens premier de *(ha)mē* explique cet accompli continuatif, est-ce à dire que le morphème est encore en cours de grammaticalisation ?

---

<sup>637</sup> Lazard 2003a, p. 363.

<sup>638</sup> D'autres exemples pour les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles dans Lazard 1963, p. 291, § 380.

<sup>639</sup> Lazard 1987b, p. 111.

L'absence d'une désémantisation<sup>640</sup> ne suppose-t-il pas en effet que *(ha)mē* ne serait pas complètement grammaticalisé ? On peut l'envisager car pour parler valablement de grammaticalisation, le sens lexical doit évoluer « vers un sens grammatical plus général et plus abstrait »<sup>641</sup>. Mais il s'agit peut-être là d'un faux problème : certes ce sens d'accompli continuatif s'explique par le sens premier de *hamē*, « sans cesse », mais cela ne remet pas fondamentalement en cause le caractère grammaticalisé – ou du moins, en cours de grammaticalisation – du morphème puisque ce sens premier n'est plus senti, ni analysé comme tel par le locuteur.

#### 9.4.3.3. Habitude dans le présent et générique

Dans notre corpus, il existe des occurrences où *(ha)mē* marque l'habitude dans le présent et le générique. Langacker distingue ainsi les deux valeurs : le générique indique une propriété générale commune à tous les membres d'une même classe, tandis que l'habituel exprime des activités habituelles, donc répétées, propres à un ou plusieurs individus<sup>642</sup>.

L'un comme l'autre peuvent être marqués par *(ha)mē*<sup>643</sup>. Ces emplois dérivent alors du sens premier, continuatif<sup>644</sup>, du morphème. L'exemple (33a) a une valeur générique et (33b) renvoie à l'habitude. On peut même rencontrer les deux valeurs dans une seule et même phrase : ainsi en (34), *mēgōyand* renvoie à l'habitude tandis que *mēšavad* et *mē nihand* ont une dimension générique.

(33) a. 'n ks ky **hmy kwrd hmy trsd**

« la personne qui (le) mange a peur » (TE<sub>1</sub> 17, 19)

b. mrdwm'ny **hmy gwynd** ky...

« les gens disent que... » (TE<sub>1</sub> 2, 13)

<sup>640</sup> Il s'agit d'un critère de grammaticalisation défini par Lehmann (1995, p. 127). Voir aussi Marchello-Nizia 2009, pp. 34-35.

<sup>641</sup> Marchello-Nizia 2009, p. 32.

<sup>642</sup> Langacker 1997, p. 191. On trouve déjà l'utilisation de ces deux termes dans Dahl 1985, p. 97.

<sup>643</sup> Shaked (2003, p. 207) fait la même remarque sur *hmy* dans le *Tafsīr de la Genèse*.

<sup>644</sup> Sur le lien logique entre continuatif et habitude, voir par exemple Hatcher 1951, p. 254.

(34) *va ba'zī mēgōyand načunīn ast balki farzandē ki nekō-rōy mēšavad pidar u mādar ō rā nām-i zišt mē nihand tā vai-rā čašm zaxm<sup>645</sup> narasad*

« et certains disent que ce n'est pas ainsi, mais qu'un enfant qui a un beau visage, (ses) parents lui donnent un nom laid pour repousser le mauvais œil » (TT 202b, 3-4)

Mais générique et habitude apparaissent aussi à la forme non marquée, et parfois pour les mêmes verbes et dans les mêmes contextes, par exemple *guftan*, « nommer ». Quelle différence y a-t-il alors entre un verbe marqué et un verbe non marqué ? Bybee, Perkins et Pagliuca<sup>646</sup> ont observé que dans nombre de langues, les formes de l'habituel comme celles du générique, sont moins souvent marquées au présent. Selon eux, c'est parce que l'habituel est plus intrinsèquement lié au présent qu'au passé, et donc, le passé aurait davantage besoin d'un marqueur que le présent. Le persan aurait alors pu connaître une hésitation similaire entre ce lien présent-habituel et le fait de marquer un habituel avec un morphème qui avait comme sens premier « sans cesse ». Ainsi dans HM, où le générique abonde pour des raisons scientifiques évidentes, il existe très peu d'occurrences marquées (seulement 3), et encore l'une d'elles (35) présente les deux formes selon le manuscrit auquel on se réfère.

(35) *ān šariyān-ast ki-ba-sōy-i dimāg mē bar ayad<sup>647</sup> / sans mē-* dans F

« c'est cette artère qui monte vers le cerveau » (HM 70, 1 et note 2)

Par extension de la valeur première d'habitude dans le présent, *mē-* tend également à marquer l'habitude dans le passé, à partir du XV<sup>e</sup> siècle (PR)<sup>648</sup>. Comme c'était auparavant le morphème *-ē* qui marquait l'habitude dans le passé, cette concurrence des deux marquages sera examinée dans le chapitre 10<sup>649</sup>.

#### 9.4.4. Combinaison de valeurs

La concomitance se double parfois d'une autre valeur : ou bien la durée limitée, ou bien la répétition. Mais ayant vu qu'avec celles-ci le morphème reste facultatif, nous avons comptabilisé les exemples de ce type comme relevant de la concomitance.

<sup>645</sup> Les deux éléments du mot *čašm-zaxm* sont écrits séparément.

<sup>646</sup> Bybee *et alii* 1994, p. 151 et pp. 155-156.

<sup>647</sup> Écrit avec un *alef* simple.

<sup>648</sup> Et non dans TE comme le suggère Gindin (2002, p. 401).

<sup>649</sup> Cf. *infra*, § 10.4.2.



En (36), *mēgaštand*, « devinrent », est concomitant à *gāyib būdand*, « restèrent cachés », mais il s’inscrit aussi dans une durée limitée, *dar-īn si rōz*, « pendant ces trois jours ».

(36) *si šabānrōz gāyib būdand va dar-īn si rōz ashāb hairān u parēšān mēgaštand*

« ils restèrent cachés trois journées entières et pendant ces trois jours, les compagnons devinrent perplexes et troublés » (TT 201a, 7-8)

Dans d’autres occurrences, s’ajoute à la concomitance l’idée de répétition. Le procès de (37) révèle une dimension distributive et fréquentative : les décrets se multiplient et sont envoyés à différents endroits.

(37) *dar amsala ki ba-atrāf mē firistād-ast...*

« dans les décrets qu’ils n’ont cessé d’envoyer de tout côté... » (TJG 18, 7-8)

Dans d’autres enfin, il est difficile de trancher entre concomitance et générique : c’est le cas par exemple de (38). Etant donné que le morphème apparaît avec les procès énoncés dans la fatwa que la communauté vient de rendre, on peut penser qu’il marque ici la concomitance, mais on peut tout autant supposer, et peut-être est-il plus juste de pencher pour cette seconde interprétation, que la présence des *mē-* est liée à la portée intemporelle, et donc ainsi avec une valeur générique, de ladite fatwa.

(38) *ān jamā‘at fatvā kardand badīn sūrat ki šaxsē dar masjidē sākin gašta ast va dar-ān masjid hadas mē kunad va ō rā az-ān ma‘nī man‘ mē kunand munzajir namē šavad va isrār mē namāyad īn čunīn kas vājib al-qatl bāšad*

« cette communauté rendit (cette) fatwa : dans le cas où une personne s’est installée dans une mosquée et y commet des impuretés légales et qu’on l’en empêche, qu’elle n’est pas écœurée et qu’elle insiste, une telle personne mérite la mort » (PR 15, 13-16)

#### 9.4.5. « Il dit » : *gōyad* ou *mēgōyad* ?

Il arrive que dans certaines occurrences, il soit malaisé, voire impossible, de comprendre ce que marque le morphème, mais aussi et surtout la raison pour laquelle il peut venir à manquer. Nous nous sommes penchée sur les formes de *guftan*, « dire », à la troisième personne du singulier du présent, c’est-à-dire *gōyad* et *mēgōyad*, parce qu’elles sont nombreuses dans tous les textes. Dans certains cas, le marquage semble dû à la concomitance avec le moment d’énonciation (39), concomitance renforcée par l’adverbe

'kwn, « maintenant ». Dans d'autres, telles que (40), le morphème marque la valeur d'habitude.

(39) w-'kwn **hmy gwyd** by 'dwm ky...

« et maintenant il dit à Edom que... » (TE<sub>2</sub> 198, 18)

(40) *jālīnūs mē gōyad ān miqdār kī<sup>650</sup> man šumār tavānistam kardan...*

« Galien dit : "cette quantité que je pus compter..." » (HM 58, 13-14)

Le verbe n'est en revanche jamais marqué de *(ha)mē* dans les contextes d'hypothèse où la personne qui "dit" n'est pas quelqu'un en particulier, mais un locuteur général ou abstrait : hypothèse marquée par 'gr, « si », en (41a), caractère indéfini avec ksy, « quelqu'un », en (41a) et *har kas*, « chaque personne », en (41b).

(41) a. w-'gr ksy **gwyd** kw...

« et si quelqu'un dit : ... » (JP4 VIII', 8)

b. *har kas ki īn kalāmāt rā bigōyad...*

« quiconque dit ces mots... » (RA 10b, 9)

Mais que dire de certains verbes où l'on aurait attendu un marquage ? Ainsi (42) présente la même structure et le même type de contexte et de valeur que (40). Or le marquage est absent de (42). Et les exemples de ce type sont légion. Ne retrouverions-nous pas là le caractère facultatif du marquage dans les contextes d'habitude ? Devant la ressemblance des deux phrases – syntaxe comme contexte –, il est impossible de voir autre chose que la volonté qu'a l'énonciateur de souligner ou non la portée universelle des paroles de Galien. Dans les deux occurrences, Galien contredit une pensée scientifique commune : qu'on ne peut compter les muscles précisément, que l'oxymel affaiblit l'estomac. Faut-il penser que l'énonciateur serait d'accord avec l'une des affirmations (40) et non avec l'autre (42) ? Cela est envisageable. Il ne donne néanmoins son avis que dans le cas de l'oxymel en nuancant le propos de Galien (l'oxymel serait bon dans tel cas mais déconseillé dans tel autre) juste après l'avoir énoncé. La remise en cause d'une affirmation du grand Galien se traduit-elle ici par l'absence de marquage à *gōyad* ?

---

<sup>650</sup> Ecrit avec *yā*.

(42) *bāz jālīnūs bisyār bisitāyad mar sikangabīn rā va gōyad mi‘da rā ziyān nadārad*

« cependant Galien loue beaucoup l’oxymel et dit : "ce n’est pas mauvais pour l’estomac" » (HM 169, 8-9)

Si l’on regarde les occurrences de *gōyad* et *mēgōyad* dans TT, on aboutit au même constat : le premier dit le contingent, l’anodin, presque l’anecdotique (un tel dit : « j’ai... » en TT 196b, 7 ; en TT 201a, 15), tandis que le second entend donner une portée plus universelle (un tel dit : « le sultan Ibrahim avait l’habitude de... », TT 196a, 10-11). Cette portée universelle découlerait du sens premier, « sans cesse », de *(ha)mē*. Nous avons toutefois vu que générique et habitude étaient aussi très souvent non marqués.

#### 9.4.6. Aspect sécant et mode de procès continuatif

Le marquage peut également correspondre à une façon différente de considérer l’action : ou comme un tout insécable (43a), ou avec un aspect sécant – le procès est alors appréhendé de l’intérieur, dans sa durée et dans son déroulement – (43b). En fait, cela revient à insister sur le mode de procès continuatif que véhicule le morphème *(ha)mē* avec son sens premier de « sans cesse », « continuellement »<sup>651</sup>.

(43) a. cy **kw’st** kw...

« parce qu’il a voulu que... » (JP4 II, 19)

b. ‘gh bš kw p’ yk m’ny bryd’ **hmy kw’st t’**...

« remarque qu’il voulait (le) séparer en (une unité de) sens pour que... » (JP4 II’, 9-10)

#### 9.5. Affaiblissement de la valeur

Comme nous l’avons vu, *(ha)mē* marque la concomitance du procès dans une majorité d’emplois. Cette valeur de concomitance a joué un rôle central dans le développement ultérieur du morphème, devenu obligatoire au présent de l’indicatif<sup>652</sup>. Ce développement s’inscrit dans une tendance générale des langues, tendance générale mise

---

<sup>651</sup> A propos de l’imparfait en persan contemporain et de ses emplois avec la durée limitée, Lazard a avancé l’une (« série de moments successifs » dans Lazard 1987a, p. 350), puis l’autre hypothèse (continuatif dans Lazard 2003a, p. 363). Les deux ne sont pas incompatibles : ce sont deux manières connexes d’aborder le même problème.

<sup>652</sup> C’est aussi le schéma que propose Paul (2002a, p. 25) pour le persan.

en lumière par Cohen<sup>653</sup> : la forme neutre, non marquée, est peu à peu remplacée par la forme concomitante, qui donc devient neutre, et une nouvelle forme concomitante est alors créée.

Il est important pour notre compréhension de l'évolution du système de rechercher à quel moment la forme non marquée, du type *kunad*, disparaît. Même si *mē-* est de plus en plus employé avec le radical du présent, des formes non marquées subsistent encore à la fin de notre période. Nous aurons recours à des sondages dans des textes plus récents que ceux du corpus. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un texte comme le *Risālat-i tadābīr-i šāh u vazīr* contient encore des formes non marquées dans les propositions principales ou indépendantes. En revanche, dans le *Mir'āt al-vaqāyi'-i Muzaffarī*, écrit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les formes sans *mē-* ont presque totalement disparu dans ces mêmes contextes syntaxiques et apparaissent surtout dans les subordonnées<sup>654</sup>.

C'est sensiblement à la même époque qu'aurait été créée une nouvelle forme concomitante, ici progressive, à l'aide de l'auxiliaire *dāštan*, « avoir », en Iran<sup>655</sup>. On ne peut néanmoins pas dater précisément son apparition parce qu'il s'agit d'abord d'une forme orale<sup>656</sup>. La périphrase est attestée dans une chanson populaire de la fin des années 1870<sup>657</sup>. Plusieurs chercheurs ont suggéré une origine à cette tournure : elle serait proche de celle du persan de Kerman<sup>658</sup>.

On peut penser que la naissance de cette nouvelle forme est due à l'affaiblissement de la valeur du préfixe *mē-*, notamment au présent. Dans les processus d'évolution, il est certes toujours délicat de savoir si c'est la nouvelle forme qui remplace l'ancienne, alors

---

<sup>653</sup> Cohen 1989, p. 265. Il le relevait déjà à propos du guèze (1972, p. 62). Cette tendance de la forme neutre à être remplacée par l'imperfectif (nous reprenons ses termes) a déjà été soulignée par Kurylowicz (1953, p. 534). Pour des exemples dans d'autres langues, outre Cohen, voir Bybee et Dahl 1989, p. 82.

<sup>654</sup> Nous y reviendrons. Cf. *infra*, § 17.1.5.

<sup>655</sup> En dari, l'auxiliaire du progressif est *raftan*, « aller », et en tadjik, *istodan*, « se tenir debout » (Lazard 1956, pp. 159-160 ; Windfuhr 1989, p. 256 ; pour le tadjik, déjà signalé par Rozenfel'd (1948, p. 310)). Mais nous disposons d'encore moins de documentation qu'en persan d'Iran pour comprendre ces formes et dater leur apparition. Nous limiterons donc nos remarques à l'auxiliaire *dāštan*. Pour l'auxiliaire *istodan* en tadjik, on peut seulement le rapprocher de l'emploi de cette même racine en avestique, sous la forme *hišta-*, « comme auxiliaire de sens duratif » (Benveniste 1966b, p. 48). On constate que, dans d'autres langues, un verbe « aller » ou « se tenir debout » peut se trouver à l'origine d'une tournure progressive (Bybee et Dahl 1989, pp. 78-79 ; Bybee *et alii* 1994, pp. 128-129). En revanche, ces auteurs ne signalent aucun cas avec un auxiliaire « avoir ».

<sup>656</sup> Pour le caractère oral de cette tournure, voir Zhukovski 1888, p. 376 ; Phillott 1919, p. 265 ; Pistoso 1974, p. 299.

<sup>657</sup> Zhukovski 1888, pp. 376-377, repris par Dehghan (1972, p. 201).

<sup>658</sup> Lorimer 1916, p. 469 et 1928, p. 299 ; Rozenfel'd 1948, p. 305 ; Dehghan 1972, p. 205 ; Pistoso 1974, pp. 300-301, avec mention d'autres dialectes. Lecoq (2002, p. 187, § 611) atteste de la périphrase dans les dialectes kermaniens.

devenue neutre, ou si c'est la valeur de l'ancienne forme qui peut s'affaiblir car une nouvelle a été créée, ou enfin si les deux ont coexisté plus ou moins longtemps avec un sens voisin mais malgré tout différent<sup>659</sup>. Pour *mē-*, on peut d'autant plus supposer que la forme préfixée tend à devenir une forme non marquée, qu'elle a déjà capté certaines valeurs de *-ē*<sup>660</sup> et que la forme du type *kunad* est en train de disparaître dans la proposition principale au moment de l'apparition de la nouvelle tournure progressive<sup>661</sup>. Le fait que le morphème *mē-* porte également d'autres valeurs a pu favoriser l'apparition d'une nouvelle forme, elle, exclusivement progressive. Si ce schéma est effectivement le bon, nous aurions alors eu deux grammaticalisations : une première avec l'adverbe *hamē* devenu le préfixe *mē-* puis, une seconde<sup>662</sup>, avec la périphrase employant l'auxiliaire *dāštan*.

On remarque néanmoins que la nouvelle forme ne reprend qu'une seule des valeurs de l'ancienne : l'aspect concomitant du procès, ici appelé progressif<sup>663</sup>. Et encore ne s'agit-il que d'une partie de la concomitance puisque cette périphrase ne peut se construire avec la négation et, sans être exclue avec les verbes statifs, elle modifie leur signification<sup>664</sup>. Ces deux limitations, nous l'avons vu, n'existent pas pour *(ha)mē* dans nos textes. Lorsque *mē-* perd cette valeur marquée de concomitance au profit de la nouvelle tournure, c'est parce qu'il a peu à peu évolué en un inaccompli général.

---

<sup>659</sup> Sur la coexistence de deux formes, voir Haspelmath 2000, p. 792.

<sup>660</sup> Cf. *infra*, chapitre 10, § 10.4.2.

<sup>661</sup> Comme les dates de chaque processus sont impossibles à établir avec certitude, le scénario inverse n'est cependant pas entièrement à écarter : la création d'un nouveau progressif aurait entraîné le changement du présent plus ancien avec marginalisation, et donc spécialisation de la forme du type *kunad*. Cf. Haspelmath 1998, p. 56.

<sup>662</sup> La question de savoir si la grammaticalisation de cette périphrase est complètement réalisée en persan contemporain n'entre pas dans le cadre de notre travail. Nous reviendrons sur les différents stades de grammaticalisation des périphrases au chapitre 19.

<sup>663</sup> Pour le lien entre progressif et concomitant, voir Cohen 1989, pp. 216-218 à propos du « progressif » anglais. Il semble arbitraire de séparer « progressive » et « continuous » comme le font Bybee, Perkins et Pagliuca (1994, pp. 126-127).

<sup>664</sup> Dehghan 1972, pp. 200-201.